

# Le Stéphanois

NOVEMBRE 2020 42<sup>ÈME</sup> VOLUME N°10

## ORGANISMES

LE NOËL DU PAUVRE  
AURA LIEU P. 32

## SPORTS

LE BASEBALL A SURVÉCU  
À LA PANDÉMIE P. 37

Page 22

## Balda Gagnon, centenaire

JOYEUSE  
HALLOWEEN!



**DUPLESSIS MÉCANIQUE**  
1081 PRINCIPALE, ST-ETIENNE-DES-GRÈS

☎ 819.535.5535  
☎ 819.979.1035



- ⊗ MÉCANIQUE
- ⊗ PARE-BRISE
- ⊗ ALIGNEMENT
- ⊗ DÉMARREUR À DISTANCE

« CHEZ DUPLESSIS, PAS D'ENNUI, PAS DE SOUCI, C'EST GARANTI »

# ORGANISMES

AFÉAS St-Étienne-des-Grès  
Christiane Caron, 535-6483

AFÉAS St-Thomas-de-Caxton  
Thérèse Lesieur, 376-0770

Âge d'Or Saint-Étienne  
Réjean Aubry, 535-3546

Âge d'Or Saint-Thomas  
Liette Lamy, 296-3285

Al-anon  
Salle communautaire lundi - 20 h

Baseball mineur  
Marcelyn Ricard, 609-1669

Centre d'éducation populaire  
Claudia Boisvert, 299-3859

Centre de la petite enfance  
Marie-France Hamel, 844-270-5055

Chorale  
Gérard Bourassa, 535-9820

Club Optimiste  
819 609-5580

Comité pers. seules et malades  
CAB Laviolette, 378-6050

Coop-santé Les Grès  
Danielle Carbonneau, 695-1025

Croix-rouge  
Gilberte St-Pierre, 374-2774

Développement et paix  
Caroline Young Grenier, 535-6170

École Ami-Joie-et-Des-Grès  
France Beaudry, 840-4322

Équipe de Vie Communautaire (EVC)  
Andrée P. Bournival, 535-3506

Eurêka recherche sauvetage  
Pierre Vallée, 535-7166

Fondation services de santé Les Grès  
José Estevan, 535-3035

Le Stéphanois (journal)  
Amina Chaffai, 299-3858

Urgence 911 Info-santé 811

Ligue de quilles  
Diane Désaulniers, 535-7197

Ligue de balle amicale  
Steeve Blais, 535-9154

Marguilliers Saint-Étienne  
Guy Lebrun, 535-2411

Mouvement Scout  
299-3832 - poste 3214

Noël du pauvre  
Andrée B. Plourde, 535-3506

O.M. Habitation  
378-5438

Ouvroir  
France Samson, 489-1298

Paroisses catholiques  
Paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, 655-0190  
Saint-Étienne-des-Grès, 535-3116  
Saint-Thomas-de-Caxton, 296-3875

Premiers répondants  
Éric Martel, 448-6958

Prévention suicide  
Ligne d'intervention, 379-9238  
Ligne Jeunesse, 691-0818

Rosaire mensuel (comité marial)  
Denyse Lampron, 535-3174

Service des loisirs  
Ghislain Dupont, 371-7583

Soccer  
Marc Pilon, 299-3832 - poste 3219

Société canadienne du cancer  
Marcel Mélançon, 535-3707

Société d'histoire Saint-Étienne  
René Duplessis, 535-3146

Société St-Jean-Baptiste  
Marc Bournival, 535-3298

Taekwon-do  
Danielle Pelissier, 535-7166

Viactive Stéphanoise  
Lise Phaneuf, 535-2452

Esthétique  
Mia beauté esthétique, 690-9985

Ferme  
Ferme Éthier, 376-8062

Fosses septiques  
- Claude Grenier, 535-7100  
- Test-Eau-Sol, 840-6777

Garage  
- Duplessis mécanique, 535-5535  
- JM Grenier auto, 535-2067

Immobilier  
- Remax Nancy Aubry, 373-7140  
- Remax Patrick Lynch, 699-8882

Médecins  
Clinique médicale Les Grès, 535-6512

Municipalité  
Hôtel de ville, 299-3832

Notaire  
Clermont Julie, 535-5513

Optométriste  
Centre visuel Les Grès, 376-8886

Pharmacie  
Daniel Deschênes, 535-6500

Services financiers  
Desjardins Caisse de l'Ouest  
de la Mauricie, 535-2018

Transports collectifs  
Express vert, 840-0603

Transport Excavation  
- Les Entreprises Steve Allard, 996-0920  
- Rolland Bouchard, 535-2177

TARIFS 2020	ANNÉE	6 MOIS	1 MOIS
-------------	-------	--------	--------

1 page 193mm x 254mm	1 235 \$	825 \$	185 \$
-------------------------	----------	--------	--------

1 demie page 193mm x 125mm	755 \$	500 \$	110 \$
-------------------------------	--------	--------	--------

1 tier de page 193mm x 83mm	530 \$	350 \$	80 \$
--------------------------------	--------	--------	-------

1 quart de page H - 193mm x 63mm V - 95mm x 130mm	430 \$	290 \$	65 \$
---	--------	--------	-------

Carte d'affaires 95mm x 50mm	285 \$	195 \$	45 \$
---------------------------------	--------	--------	-------

Publicité payable avec la commande.

Tout changement demandé dans une publicité sera sujet à des frais supplémentaires déterminés selon la complexité du changement demandé.

ABONNEMENT ANNUEL <i>par la poste</i>	42 \$
---------------------------------------	-------

DATE DE TOMBÉE	Textes et annonces au plus tard le	7 DU MOIS
-------------------	---------------------------------------	--------------

Soit en les expédiant à l'adresse suivante :  
Le Stéphanois, CP. 282, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0  
Soit par courriel : lestephanois@cogocable.ca



2 000 copies

Le Stéphanois inc.,  
journal communautaire mensuel  
administré et conçu par des  
bénévoles, est distribué par la  
poste à tous les résidents de  
Saint-Étienne-des-Grès.

Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Impression : Modoc

Infographie : zyfora

JOURNAL MEMBRE DE

LE STÉPHANOIS REÇOIT LE SUPPORT DE



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente, Amina Chaffai  
Vice-présidente, Julie Clermont  
Secrétaire, René-J. Lemire  
Trésorier, Claude Granger  
Administratrice, Marie-Ève Magny

## RÉDACTION

Comité :  
Amina Chaffai,  
Julie Clermont,  
René-J. Lemire

Chroniqueurs :  
Denis Boisvert  
Amina Chaffai  
Julie Clermont  
René Duplessis  
René Grenier  
Dani Guilbert  
Reporter :  
René Grenier,  
535-2815

## PRODUCTION

Coordination, Amina Chaffai, 266-4451  
Direction graphique, Suzanne Boulanger  
Correction, Louise Lacroix  
Publicité, vente, Amina Chaffai  
Distribution, Georges Blais  
Webmestre et support informatique,  
Michel J. Côté, jjmccote@gmail.com

## COLLABORATEURS(TRICES) AU PRÉSENT NUMÉRO

Rose Marie Bourassa, Odette Brûlé, Liette C. Guimond,  
Christiane Caron, Jean-René Duplessis, Sylvie Duval,  
René Gélinas, Mariette Gervais, Gilles Grenier,  
Robert Landry, Andrée P. Bournival, Marcelyn Ricard,  
Henriette St-Pierre, Nathalie Vallée, Caroline Young

# ANNONCEURS ANNUELS

Arpenteur-géomètre  
- Brodeur L'Heureux Durocher, 538-2515  
- Géomatique BLP  
Trois-Rivières, 378-7557  
Shawinigan, 536-0833

Boucherie  
J.-C. Fortin, 535-3114

Café-Restaurant  
Café du Marché, 655-0344

Chiropratique  
Audrey Corriveau, 535-9148

Coiffure  
Pose Coiffure Chantal Béland, 379-8328

Construction  
Maçonnerie Cartier inc., 694-4593

Dentiste  
Marie-Claude Bonin, 535-6868

Dépanneur  
Dépanneur Crevier, 535-9137

Député  
- Simon Allaire, 228-9722  
- Yves Perron, 296-3971

Ébénisterie  
Design Max, 244-2364

Épicerie  
Marché Bonichoix, 535-3115



# MOT ÉDITORIAL

## Solidarité communautaire

PAR AMINA CHAFFAÏ, PRÉSIDENTE

**D**epuis quelques mois, plusieurs services et projets sont au ralenti ou carrément mis sur pause. Combien d'entre nous ont attendu un rendez-vous chez le barbier, la dentiste, l'esthéticienne, le physiothérapeute et j'en passe. Certains commerces ont réduit les heures d'ouverture. Les services gouvernementaux sont en télétravail, sans prestation directe à la population. C'est une nouvelle ère avec un rapport différent aux activités professionnelles. Nous n'avons pas eu le choix de nous ajuster. Cependant, pour ceux d'entre nous qui ont une situation ou des conditions particulières, même temporaires, ces contraintes augmentent les difficultés et parfois l'anxiété. Heureusement, il y a des personnes qui ne se sont pas réfugiées dans leur sous-sol, derrière leur écran d'ordinateur. Une armée qui a bravé la peur et les contraintes pour être en appui aux plus vulnérables, aux démunis et aux familles : les organismes communautaires.

Effectivement, le milieu communautaire a été sollicité de façon très intense ces derniers temps. Il s'est mobilisé dans un temps record, recruté des bénévoles et livré des services essentiels à tous les niveaux. Les banques alimentaires, l'assistance téléphonique, les comités de voisinage, les centres d'action bénévole, les organismes-familles, les organismes-jeunesse, les popotes populaires, les organismes de logements sociaux et hébergement d'urgence, et j'en oublie beaucoup, ont fait des miracles pour soutenir ceux qui sont en situation de vulnérabilité. Avec un engagement hors du commun, comme d'habitude. Avec peu de moyens, comme d'habitude. En mettant de côté leurs propres familles et proches, comme d'habitude. En s'exposant aux risques de contamination et d'épuisement, comme d'habitude. En n'attendant pas de remerciements ou de reconnaissance, comme d'habitude. Leur motivation est de faire du bien, comme d'habitude. Leur engagement en fait des soldats infatigables contre la pauvreté, l'isolement, la précarité, le racisme, l'ignorance et les injustices de toutes natures.

Dans notre propre communauté, où les gens ont cette faculté exceptionnelle de prendre soin les uns des autres, la plupart des activités ont été maintenues par nos organismes. Le personnel et les bénévoles ont apporté

soutien, réconfort et chaleur aux personnes et aux familles esseulées ou simplement inquiètes par l'incertitude liée à la pandémie. L'équipe du Stéphanois est aux premières loges pour en témoigner puisqu'on a pu voir que les communications des organismes locaux et des services de proximité n'ont pas été interrompues. Il y a ceux qui assuraient les besoins essentiels de base, et d'autres qui comblent les besoins d'ordre spirituel, social, psychologique et même sportif. Ceux qui ont été contraints de reporter leurs activités n'ont pas laissé tomber leurs membres en les informant continuellement. Ils contribuent à cette richesse qui fait partie de notre identité locale et je les félicite pour leur engagement.

Ce virus aurait réussi à mettre en lumière le travail colossal d'un monde communautaire que plusieurs ne jugent pas à sa juste valeur. Sans service communautaire sur un territoire, bien des activités n'auraient pas lieu et bien des gens seraient laissés pour compte. Aider, accompagner, soigner, réconforter, informer, écouter, nourrir, sourire, se soucier des autres, permet de vivre dans une société solidaire, harmonieuse et plus juste.

J'espère qu'après cette pandémie, nous serons tous unis pour promouvoir l'action bénévole dans sa diversité. J'espère que nous n'oublierons pas que ces travailleuses et travailleurs de l'ombre et les bénévoles de leurs organisations respectives, fournissent l'effort de guerre même en temps de paix. J'espère qu'ils ne redeviendront pas les mal-aimés du système. J'espère que leurs apports social et économique seront reconnus et qu'ils se traduiront par l'octroi de ressources adéquates et stimulantes pour se développer. Leurs services sont indispensables et beaucoup moins coûteux que les conséquences de certaines situations de vulnérabilité que vit une partie de la population.

Je m'en voudrais de ne pas vous inviter, le 11 novembre, jour du Souvenir, à avoir une pensée pour les défenseurs de la liberté; à tous les vétérans, merci!

<b>LE SOMMAIRE</b>	<b>8</b>	<b>Comité d'embellissement</b>	<b>22</b>	<b>Fierté stéphanoise</b>	<b>31</b>	<b>Organismes</b>
<b>3 Mot éditorial</b>	<b>14</b>	<b>Bibliothèque</b>	<b>25</b>	<b>Paroles de notaire</b>	<b>37</b>	<b>Sports</b>
<b>4 Société d'histoire</b>	<b>15</b>	<b>Paroisse et communautés</b>	<b>27</b>	<b>Photographie</b>	<b>38</b>	<b>Calendrier</b>
<b>7 Municipalité</b>	<b>19</b>	<b>Reportages</b>	<b>28</b>	<b>Qui suis-je?</b>	<b>38</b>	<b>Les petites annonces</b>



# Si hier m'était conté

## *Le Cinquième Rang vers 1852*

PAR RENÉ DUPLESSIS, PRÉSIDENT  
819 535-3146 - rene.duplessis@cgocable.ca

### Quarante et unième partie

Vers 1850, c'est vers tous les coins du territoire nouvellement accessible à la population que les gens des paroisses environnantes se sont rués. Le 5<sup>e</sup> Rang et l'extrémité du Rang des Dalles aboutissant à St-Barnabé n'ont pas été en-dehors de ce mouvement de colonisation. En vous indiquant aujourd'hui les acquéreurs des différents lots et les noms de ceux qui s'établirent aussitôt sur ces lots – les noms soulignés – je vous donne entre parenthèses les numéros de lots actuels. C'est grâce à un ancien cadastre qui se trouve dans la voûte des Archives municipales que cette équivalence peut être établie. Grâce à cet instrument, il vous sera donc possible de déterminer exactement quel fut le premier acquéreur ou le premier résident de la propriété que vous possédez actuellement.

#### Dans le 5<sup>e</sup> Rang :

Joseph Bournival, commerçant de St-Barnabé, lot n°5 (526-527);

Élie Lacerte, médecin, juge de paix, lot n°7 (529);

Édouard Milot, d'Yamachiche, lots n°8 (530-531);

Moïse Hubert, d'Yamachiche, lots n°9 et n°10 (532-533);

François Isabelle, de Machiche, lot n°14 (538);

Augustin Garceau et François Lafrance, d'Yamachiche, lot n°14 (539-540);

François Grenier, d'Yamachiche, lot n°16 (541);

Joseph Paillé, de St-Étienne, lot n°17 (542-543);

Joseph Godin, de St-Barnabé, lots n°18 et n°19 (544 à 547);

Michel Boisvert, de St-Étienne, lot n°21 (550);

Georges Ricard, de Machiche, lot n°21 (551);

Alexis Boisvert, de Machiche, lot n°22 (552-553);

Augustin Boisvert, de Machiche, lot n°23 (554);

Batiste Isabel, de St-Étienne, lot n°27 (559);

Benjamin Demers, de St-Barnabé, lot n°28 (560);

Abraham Hart, marchand d'Yamachiche, lots n°30 et n°31 (563-564);

Michel Boisvert, de St-Barnabé, lot n°32 (5765);

François et Antoine Boisvert, de St-Barnabé, lot n°33 (566-567).

#### Les lots suivants partent du coin du 5<sup>e</sup> Rang en allant vers la Rivière des Dalles :

François Blais, de St-Étienne, lot n°35 (569)

(c'est sur ce lot qu'est construite la résidence de M. Eugène Lampron et c'est également sur ce lot que je demeure);

Antoine Grenier, de St-Barnabé, lot n°36 (570-571)

(c'est avec plaisir que je constate que je possède la moitié de ces lots qui ont appartenu à mon arrière-grand-père. Plusieurs autres membres de la famille Grenier sont établis sur ce lot ancestral);

Luc Bellefeuille, de St-Barnabé, lots n°39 et n°40 (575, 576, 577);

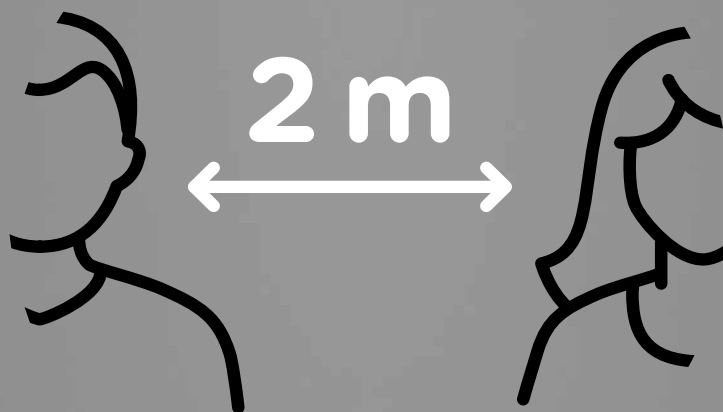
Joseph Bournival, de St-Barnabé, lot n°41 (578).

Avec toutes ces données, nous sommes maintenant en mesure de reconstituer l'image de notre paroisse au début des années 1850.

—

*Texte de Gilles Grenier (1939-1993)*

# Pourquoi doit-on respecter une distance de 2 mètres?



Garder une distance de 2 m nous protège des gouttelettes contaminées émises lorsqu'une personne infectée parle, tousse ou éternue.

Bien se protéger, c'est aussi bien protéger les autres.



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

# Daniel Deschênes

## Pharmacien propriétaire

Affilié à :  **familiprix**

SEGMENTATION CLINIQUE

UN ACCUEIL CHALEUREUX

UN SERVICE PERSONNALISÉ,  
COURTOIS ET RAPIDE

DES PHARMACIENS DISPONIBLES  
ET À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

HEURES D'OUVERTURE  
LUNDI AU VENDREDI  
8 H 30 À 20 H  
SAMEDI 9H À 17H



SERVICE DE LIVRAISON

**GRATUIT**

\* Détails en pharmacie.

190, rue Saint-Honoré, bureau 120  
Saint-Étienne-des-Grès  
819 535-6500  
sans frais 1 800 809-0839

## Nouveau

service disponible à la pharmacie

## Vaccination contre la grippe saisonnière

\*Nombre de doses limité.  
\*Sur rendez-vous.

Réservez votre place par téléphone, par Internet ou directement à la pharmacie.

Gratuit si vous répondez aux critères de la santé publique.

Aussi disponible vaccination contre le pneumocoque, le zona, etc.

\*\*Des frais peuvent s'appliquer.



# DUPLESSIS

## MÉCANIQUE

1081, Principale St-Étienne-des-Grès

# 819 535-5535

VOUS AVEZ JUSQU'AU 1ER DÉCEMBRE POUR INSTALLER VOS PNEUS D'HIVER

# PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS MAINTENANT



TELEPHONE

TEXTO : 819.979.1035

FACEBOOK MESSENGER

COURRIEL



PAR ROBERT LANDRY, MAIRE

**D**ans un premier temps, j'aimerais revenir sur la soirée d'information qui a eu lieu le 16 septembre dernier, relativement au projet de sablière entre le 3<sup>e</sup> Rang et le 4<sup>e</sup> Rang. Le but de la réunion était de démontrer la transparence du conseil municipal devant le projet de sablière qui est conforme aux règlements de la municipalité qui sont en concordance avec le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Maskinongé. L'objectif consistait aussi à expliquer la procédure que devra suivre le promoteur pour en arriver à exploiter la sablière, soit l'obtention d'une autorisation de la part de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et, s'il y a lieu, l'obtention d'un certificat d'autorisation de la part du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Dans un deuxième temps, j'aimerais vous faire part des divers travaux dans la municipalité : concernant les travaux de stabilisation de la côte Van Dyke, la fin des travaux a été retardée en raison d'une

problématique relative à la construction d'un égout pluvial. Au moment de lire ces lignes, les travaux devraient être terminés.

Ensuite, je vous annonce qu'en ce qui a trait au projet de municipalisation des rues Christian, Guillemette et Jean du secteur du lac Robert afin de rendre ces rues carrossables, une nouvelle rencontre était prévue avec les résidents du secteur dans la semaine du 19 octobre, afin de les informer que le coût des travaux est plus élevé que prévu et quelle serait la suite du projet. Malheureusement, en raison des restrictions émises par la Santé publique, nous avons dû reporter cette rencontre destinée à obtenir l'acceptation de la majorité des propriétaires du secteur concerné quant au paiement annuel pour ces travaux.

Pour ce qui est de la réouverture du lien interrives de la Gabelle qui a eu lieu au début du mois, dès le lendemain de la réouverture, des comportements non sécuritaires y ont eu lieu. N'oublions pas que

faire preuve de civisme envers les autres usagers est un devoir pour tous et que c'est un privilège et non un droit de circuler sur le lien interrives.

Aussi, j'aimerais vous rappeler qu'aucun sac de plastique ne sera ramassé lors des 2 collectes de feuilles mortes et résidus verts prévues les 5 et 19 novembre prochains. En effet, vous devez utiliser des sacs en papier biodégradables. Vous pouvez vous les procurer à prix réduit au Home Hardware, avec qui la municipalité a créé un partenariat pour vous, Stéphanoises et Stéphanois. Veuillez donc apporter avec vous une preuve de résidence lors de l'achat des sacs en papier biodégradables.

Pour terminer, j'aimerais remercier tous nos employés de l'équipe municipale, toutes les personnes œuvrant au sein des organismes et chacun d'entre vous pour le respect des consignes sanitaires en ces temps de pandémie. Je vous encourage à ne pas baisser la garde, malgré tous vos efforts en ces temps difficiles.

## NOUVELLES DU BUREAU MUNICIPAL

**Voici un résumé des décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2020. Prenez note que la version intégrale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la municipalité à : <http://www.mun-stedg.qc.ca>**

Séance ordinaire du 5 octobre 2020

— Autorisation accordée pour le paiement à Signalétik inc., d'un montant de 1 990 \$, avant taxes, suivant la facture n°09274, datée du 14 août 2020, pour les services de signalisation qui ont été nécessaires lors des

travaux de stabilisation de la côte Van Dyke (rue Principale) à la suite de son affaissement. Il est de plus résolu d'autoriser une affectation de surplus pour pourvoir à la dépense. →

- Autorisation accordée pour une affectation de surplus, d'un montant de 11 300 \$, pour augmenter le budget réservé aux services juridiques.
- Résolution par le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès : QUE le conseil municipal indique au gouvernement du Québec ainsi qu'aux membres de l'Assemblée nationale son opposition à l'article 81 du projet de loi 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant

temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions, étant donné qu'il retire un pouvoir essentiel aux municipalités; QUE le conseil municipal indique au gouvernement que cet article du projet de loi 67 est un affront aux gouvernements de proximité; QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de retirer l'article 81 du projet de loi 67 pour le laisser dans le projet de loi 49 pour laisser place à la discussion afin de trouver une solution raisonnable permettant →



## Comité d'embellissement, *Soirée Hommage annulée*

PAR HENRIETTE ST-PIERRE, VICE-PRÉSIDENTE ET PUBLICISTE

Devant la complexité de tenir des rassemblements, le comité a décidé de ne pas tenir la soirée hommage cette année. Pendant la saison estivale, une équipe a sillonné la municipalité. Des citoyens se sont démarqués par leur beau travail. Nous communiquerons avec ces lauréats 2020 pour leur remettre une photo-souvenir ainsi qu'un dispositif d'arrosage pour arbustes et plantes potagères. Suivra, la liste de ceux-ci, dans la prochaine édition du Stéphanois ainsi que sur le site de la municipalité.

### Automne

C'est le temps idéal (fin août et début novembre) pour planter les végétaux, comme les vivaces, les arbustes, les arbres, les conifères et bien sûr les bulbes rustiques. On entend souvent dire qu'il vaut mieux planter au printemps les vivaces ou les arbustes à floraison automnale. Cet énoncé est à demi vrai : un sujet en boutons ou en fleurs mis en terre à l'automne pourrait avoir du mal à s'établir. La solution c'est d'éliminer les fleurs à la plantation en rabattant la plante de moitié. Ainsi, la plante mettra son énergie à former des racines robustes et s'adaptera plus rapidement à son nouveau milieu. Ex : le chrysanthème d'automne, l'anémone du Japon, l'aster et l'hydrangée paniculée (macrophilla).

Pour les bulbes d'automne, elles préfèrent un sol bien drainé, ajoutez un bon compost organique. Plantez-les à une profondeur égale à 3 fois leur hauteur et à un espacement égal à 3 fois leur diamètre, dans un emplacement ensoleillé ou mi ombragé selon l'espèce. Il est préférable de planter en massif. Pour éliminer leurs ennemis, les rongeurs, vous pouvez déposer un grillage ou des cheveux humains ou poils de chat avant de les recouvrir de terre. On doit enlever nos bulbes d'été, comme les glaïeuls, bégonias, dahlias, cannas etc., et les entreposer dans un endroit frais et sec.

### Capsule horticole

*Secret d'une bonne plantation pour vivaces, arbustes et arbres*

- Creusez un trou aussi profond que la motte et 3 fois plus large, amendez le sol. Si les racines font le tour de la motte, détachez-les en les dirigeant vers l'extérieur;
- Ajoutez du mycorhize, comblez de terre et arrosez;
- Appliquez du paillis qui préservera la chaleur du sol et aidera à l'enracinement;
- Arrosez au besoin.

(réf. : Le jardinier paresseux)

aux municipalités de conserver leur pouvoir de zonage et d'assumer leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, et de conserver le droit des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie; QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, M. François Legault, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, à la ministre du Tourisme, Mme Caroline Proulx, à la Cheffe de l'Opposition officielle, Mme Dominique Anglade, à la chef de la

deuxième opposition, Mme Manon Massé, au chef de la troisième opposition, M. Pascal Bérubé, au député de notre circonscription et aux membres de la commission parlementaire sur l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale; QUE copie de cette résolution soit également envoyée à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et aux médias de notre région.

- Octrois de ces contrats, pour la saison 2020-2021, aux montants suivants, avant taxes :

ENTREPRENEURS	ENDROITS	MONTANT (AVANT TAXES)
<b>Claude Grenier</b>	<b>Borne sèche du lac des Érables</b>	<b>260 \$</b>
<b>Claude Grenier</b>	<b>Cul-de-sac 5<sup>e</sup> Rang face au lac des Érables</b>	<b>340 \$</b>
<b>Patrick Milot</b>	<b>Borne sèche du chemin Saint-Thomas (lac Boisvert)</b>	<b>630 \$</b>
<b>Ferme Marcouiller</b>	<b>Terrain des loisirs de Saint-Thomas-de-Caxton</b>	<b>800 \$</b>
<b>Rolland Bouchard et Fils</b>	<b>Bornes sèches au lac Bourassa et au Domaine Sable-fin</b>	<b>450 \$</b>
<b>Entrepreneur Claude Pépin</b>	<b>Conteneurs du rang des Grès</b>	<b>600 \$</b>

- Octroi, pour la saison 2020-2021, des contrats de déneigement suivants à Rolland Bouchard et Fils, à savoir :

ENDROITS	MONTANT (AVANT TAXES)
<b>Stationnement de l'hôtel de ville</b>	<b>1 100 \$</b>
<b>Stationnement de la caserne</b>	<b>2 200 \$</b>

Il est de plus résolu d'autoriser le maire, M. Robert Landry, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nathalie Vallée, à signer le contrat, pour et au nom de la municipalité.

- Autorisation accordée à la directrice générale de procéder à un appel d'offres sur invitation pour effectuer des forages exploratoires sur le terrain de la station de pompage des Pins, dans le cadre de la recherche en eau et du remplacement du puits 1.
- Autorisation accordée pour la signature d'une entente portant sur un droit de passage, l'installation, l'entretien et l'usage d'une chambre de rétention pour l'évacuation des eaux de surface sur une partie du lot 2 545 639 entre monsieur Jean-François Lemay, propriétaire dudit lot, et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Il est de plus résolu de mandater le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente.

- Autorisation accordée pour la signature d'une entente portant sur un droit de passage, l'installation, l'entretien et l'usage d'une chambre de rétention pour l'évacuation des eaux de surface sur une partie du lot 2 545 982 entre madame Adèle Courteau, propriétaire dudit lot, et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Il est de plus résolu de mandater le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente.

- Adoption de la liste suivante des chauffeurs occasionnels affectés au déneigement : Jacques Gélinas, Jean-François Grenier, André Masson. Il s'agit de postes occasionnels sur appel et la classification est « ouvrier spécialisé classe 1 (chauffeur) ». Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cette liste pourra aussi être utilisée.

- Adoption et dépôt du Rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2019.

- Embauche et nomination de monsieur Jean-Philippe Racine au poste de pompier au sein du Service incendie à compter du 6 octobre 2020. Le salaire et les conditions sont ceux prévus à la convention collective en vigueur. →

Voici le calendrier présentant les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2020. Les séances ont lieu à la Salle du conseil située au 1230, rue Principale, et débutent à 19 h 30 :

DATES DE LA TENUE DES SÉANCES	
<b>2 novembre</b>	<b>7 décembre</b>

À la suite de l'adoption de l'arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, les municipalités sont maintenant autorisées à tenir leur séance de conseil en présence de citoyens. Jusqu'à nouvel ordre, les séances ordinaires du conseil seront tenues devant public. Cependant, l'accès sera limité à 12 personnes afin de respecter la consigne de distanciation sociale de 2 mètres. Advenant le cas où la Mauricie est déclarée en zone rouge, la séance du conseil municipal sera tenue par visioconférence. Vous en serez avisé, s'il y a lieu. Bienvenue à toute la population!

—  
Nathalie Vallée, g. ma.,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## Taxes municipales

Nous tenons à vous rappeler que le troisième et dernier versement des taxes municipales était dû le 1<sup>er</sup> septembre dernier et que des intérêts de 11 % et une pénalité de 5 % sont applicables quotidiennement sur le versement échu.

Aussi, afin de faciliter le traitement de vos échéances et ainsi vous éviter de payer des intérêts, vous pouvez transmettre des chèques post datés au bureau municipal. Prenez note que vous pouvez également déposer en tout temps vos chèques ou toute correspondance adressée à nos bureaux municipaux dans une boîte de dépôt installée à l'entrée arrière de l'hôtel de ville. Nous vous remercions de votre collaboration.

—  
Nathalie Vallée, g. ma.,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## Site internet de la municipalité

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès met à la disposition des citoyens un nouveau site internet convivial qui lui permet d'informer les citoyens sur toutes sortes de sujets : règlements, dernières nouvelles, événements, séances du conseil, collectes, etc. La municipalité vous invite à aller le consulter au : <https://mun-stedg.qc.ca/>

—  
Nathalie Vallée, g. ma.,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## Carecity, une application mobile au service des citoyens

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, dans un souci de développement durable et de réduction de l'utilisation du papier, met à la disposition des citoyens une application mobile sur téléphone intelligent, Carecity, qui lui permet d'informer les citoyens en temps réel et qui permet aux Stéphanoises et Stéphanois de signaler facilement des problématiques constatées sur le territoire.

La municipalité vous invite à vous y inscrire afin de recevoir ses avis. Pour ce faire, si vous avez un téléphone intelligent, vous devez télécharger gratuitement l'application sur la plateforme Carecity. Si vous n'avez pas de téléphone intelligent, il suffit de communiquer avec la municipalité pour remplir le formulaire d'inscription. Ainsi, vous recevrez les avis émis par la municipalité en cas d'alertes, de signalements, d'information, etc.

Merci de votre collaboration.

—  
Nathalie Vallée, g. ma.,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## Collecte des encombrants 2020

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, en collaboration avec la Coopérative Gestion Phénix, a instauré une collecte d'encombrants qui a lieu une fois par mois.

Prenez note que, pour une période indéterminée en raison de la COVID-19, les matelas ne seront plus ramassés lors de la collecte des encombrants.

Inscrivez-vous gratuitement à cette collecte afin que vos encombrants soient revalorisés. Il vous suffit de téléphoner au : 819 534-9262 ou envoyer un courriel à : [valorisationencombrants@gmail.com](mailto:valorisationencombrants@gmail.com) pour prendre rendez-vous afin que l'on vienne chercher vos encombrants. →

PROCHAINES DATES DE COLLECTES	
<b>30 novembre</b>	<b>28 décembre</b>
<b>Prenez note qu'aucun sac d'ordures ne sera ramassé à l'occasion de ces collectes</b>	

## Collecte des déchets aux deux semaines troisième semaine d'octobre

Veillez prendre note que la collecte des déchets aux deux semaines débutera en octobre. Ainsi, la dernière collecte hebdomadaire s'effectuera le 15 octobre et la suivante s'effectuera le 29 octobre 2020. Nous vous remercions de votre collaboration.

—  
Nathalie Vallée, g. ma.,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



1230, rue Principale  
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

## Calendrier 2020

<p><b>JANVIER</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td></tr> <tr><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td></tr> <tr><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td></tr> <tr><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			<p><b>FÉVRIER</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	<p><b>MARS</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td></tr> <tr><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td></tr> <tr><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td></tr> <tr><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					<p><b>AVRIL</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td></tr> <tr><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td></tr> <tr><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td></tr> <tr><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
			1	2	3	4																																																																																																																																																																																			
5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																																			
12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																																			
19	20	21	22	23	24	25																																																																																																																																																																																			
26	27	28	29	30																																																																																																																																																																																					
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
						1																																																																																																																																																																																			
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																			
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																			
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																			
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																			
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
1	2	3	4	5	6	7																																																																																																																																																																																			
8	9	10	11	12	13	14																																																																																																																																																																																			
15	16	17	18	19	20	21																																																																																																																																																																																			
22	23	24	25	26	27	28																																																																																																																																																																																			
29	30	31																																																																																																																																																																																							
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
			1	2	3	4																																																																																																																																																																																			
5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																																			
12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																																			
19	20	21	22	23	24	25																																																																																																																																																																																			
26	27	28	29	30																																																																																																																																																																																					
<p><b>MAI</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td></tr> <tr><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td></tr> <tr><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td></tr> <tr><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							<p><b>JUIN</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td></tr> <tr><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td></tr> <tr><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td></tr> <tr><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					<p><b>JUILLET</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td></tr> <tr><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td></tr> <tr><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td></tr> <tr><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		<p><b>AOÛT</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
					1	2																																																																																																																																																																																			
3	4	5	6	7	8	9																																																																																																																																																																																			
10	11	12	13	14	15	16																																																																																																																																																																																			
17	18	19	20	21	22	23																																																																																																																																																																																			
24	25	26	27	28	29	30																																																																																																																																																																																			
31																																																																																																																																																																																									
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
	1	2	3	4	5	6																																																																																																																																																																																			
7	8	9	10	11	12	13																																																																																																																																																																																			
14	15	16	17	18	19	20																																																																																																																																																																																			
21	22	23	24	25	26	27																																																																																																																																																																																			
28	29	30																																																																																																																																																																																							
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
			1	2	3	4																																																																																																																																																																																			
5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																																			
12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																																			
19	20	21	22	23	24	25																																																																																																																																																																																			
26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																				
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
						1																																																																																																																																																																																			
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																			
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																			
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																			
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																			
30	31																																																																																																																																																																																								
<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td></tr> <tr><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td></tr> <tr><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td></tr> <tr><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				<p><b>OCTOBRE</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr> <tr><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td></tr> <tr><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td></tr> <tr><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td></tr> <tr><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td></tr> <tr><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td></tr> <tr><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30						<p><b>DÉCEMBRE</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>D</td><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td></tr> <tr><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td></tr> <tr><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td></tr> <tr><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	D	L	M	M	J	V	S			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																	
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
		1	2	3	4	5																																																																																																																																																																																			
6	7	8	9	10	11	12																																																																																																																																																																																			
13	14	15	16	17	18	19																																																																																																																																																																																			
20	21	22	23	24	25	26																																																																																																																																																																																			
27	28	29	30																																																																																																																																																																																						
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
				1	2	3																																																																																																																																																																																			
4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																																																																			
11	12	13	14	15	16	17																																																																																																																																																																																			
18	19	20	21	22	23	24																																																																																																																																																																																			
25	26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																			
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
1	2	3	4	5	6	7																																																																																																																																																																																			
8	9	10	11	12	13	14																																																																																																																																																																																			
15	16	17	18	19	20	21																																																																																																																																																																																			
22	23	24	25	26	27	28																																																																																																																																																																																			
29	30																																																																																																																																																																																								
D	L	M	M	J	V	S																																																																																																																																																																																			
		1	2	3	4	5																																																																																																																																																																																			
6	7	8	9	10	11	12																																																																																																																																																																																			
13	14	15	16	17	18	19																																																																																																																																																																																			
20	21	22	23	24	25	26																																																																																																																																																																																			
27	28	29	30																																																																																																																																																																																						

Déchets

Recyclage

### Collecte de résidus verts (feuilles mortes, gazon, etc.)

#### *Horaire des collectes*

Une première collecte aura lieu le jeudi 5 novembre et une deuxième collecte aura lieu le jeudi 19 novembre [www.facebook.com/ServiceCitePropre/](http://www.facebook.com/ServiceCitePropre/) Lors de ces collectes, seuls les résidus verts seront ramassés. Nous vous rappelons qu'il est important de ne pas mettre de déchets avec les résidus verts, car ces résidus sont destinés à engraisser la terre agricole.

Prenez note qu'aucun sac d'ordures ne sera ramassé à l'occasion de ces collectes.

#### *Collecte des feuilles mortes et des résidus verts*

Les feuilles et résidus verts doivent être entassés dans des sacs en papier biodégradables que vous pouvez vous procurer à prix réduit au Home

Hardware, avec qui la municipalité a créé un partenariat. Les sacs devront être déposés en bordure de la chaussée pour 7 h le matin de la collecte et seront ramassés par les camions pour être transportés au site de compostage. Comme les feuilles qu'ils contiennent, ces sacs se dégraderont et se transformeront en compost. Un net avantage sur l'environnement! →

RÉSIDUS VERTS ACCEPTÉS	RÉSIDUS REFUSÉS
<b>Feuilles d'automne</b>	<b>Branches</b>
<b>Gazon</b>	<b>Aiguilles et cônes de conifères</b>
<b>Fleurs</b>	<b>Résidus domestiques</b>
<b>Plantes</b>	<b>Résidus ayant été contaminés par des produits chimiques</b>
<b>Résidus de jardinage</b>	



# NOS BIBLIOTHÈQUES S'ANIMENT...

BIBLIOTHÈQUE DE  
SAINT-ÉTIENNE-  
DES-GRÈS

## INITIATION AU CHANT CHORAL

Atelier de découverte du  
chant, des sons et des  
harmonies (pour tous)

**Parce que tout le monde  
peut chanter! Venez  
apprendre quelques  
notions de chant en  
groupe.**



ANIMÉ PAR MAUDE  
ALAIN-GENDREAU

**8 NOVEMBRE  
10H00**



**C'EST GRATUIT!  
PLACES LIMITÉES!**

Réservation obligatoire  
**819-299-3832, poste 3210**  
(pour respecter les consignes  
de la Santé publique)

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à l'une des 2 collectes, vous pouvez aller déposer vos résidus organiques à la Ferme La Cueille au 574, chemin des Dalles, propriété de Madame Louise Villeneuve (819 535-3015).

Les feuilles mortes peuvent être valorisées de diverses façons. Une fois déchiquetées à l'aide de votre tondeuse, elles peuvent être laissées sur votre gazon ou encore servir de paillis dans votre potager ou vos plates-bandes. Si vous faites du compostage domestique ou prévoyez débiter au printemps prochain, l'abondance des feuilles mortes à l'automne est une occasion de constituer une réserve. Vous aurez des matières riches en carbone sous la main que vous pourrez intégrer à votre compost tout au long de l'année.

### **Nuisance des arbres sur les voies publiques**

Nous désirons vous rappeler que l'article 985 du Code civil du Québec stipule que :

« Le propriétaire peut, si des branches ou des racines venant du fonds voisin s'avancent sur son fonds et nuisent sérieusement à son usage, demander à son voisin de les couper; en cas de refus, il peut le contraindre à les couper.

Il peut aussi, si un arbre du fonds voisin menace de tomber sur son fonds, contraindre son voisin à abattre l'arbre ou à le redresser. »

Cette politique est applicable pour toute nuisance sur les voies publiques. Nous demandons donc à tous les propriétaires de terrains qui possèdent des arbres en bordure de la route, soit de les élaguer, de les couper ou de les redresser. Pour la coupe d'arbres, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'inspectrice en environnement et en bâtiment, afin d'obtenir un certificat d'autorisation, en téléphonant au : 819 299-3832.

Nous vous rappelons que les arbres sur la propriété publique relèvent de la responsabilité de la municipalité.

Nous sollicitons votre collaboration pour le bien de tous.

—  
*Jean-René Duplessis,*  
*Directeur des travaux publics*

### **Numéro d'urgence Travaux publics**

Pour signaler toute urgence en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux de la municipalité concernant un problème de voirie, soit un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, une route endommagée qui représenterait un danger immédiat, veuillez contacter le Service des travaux publics au numéro suivant : 819 535-1317.

Prenez note que pour le Service incendie, l'ambulance et la Sûreté du Québec, vous devez composer le : 9-1-1.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—  
*Jean-René Duplessis,*  
*Directeur des travaux publics*

### **Régie de gestion des matières résiduelles de la mauricie**

*Plaintes d'odeurs, un numéro en tout temps :*  
*819 373-7083*

Si vous percevez de mauvaises odeurs sur le territoire de la municipalité, la Régie vous demande de le lui signaler, dès le constat, par téléphone, en tout temps, au : 819 373-7083.

Un membre de la Régie se rendra rapidement sur place pour effectuer une évaluation d'odeur. Si vous devez laisser un message téléphonique, il est important qu'il contienne les informations suivantes :

- N°1 - Votre nom et un numéro de téléphone où vous joindre;
- N°2 - L'endroit où vous avez perçu une odeur;
- N°3 - Le moment où l'odeur a été perçue, en précisant l'heure.



# Les NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

PAR DENIS BOISVERT

## Horaires de la bibliothèque

Dimanche 9 h 15 à 10 h 45  
Mardi 13 h 30 à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h  
Mercredi 9 h à 12 h et 19 h à 20 h

## Coordonnées

190, rue St-Honoré, suite 30, 819 299-3854

## NOUVELLES CONCERNANT LA COVID-19

À l'heure de rédiger cet article la région étant encore dans le code orange, le fonctionnement est le même que depuis la réouverture en septembre soit :

- Les abonnés ont accès aux rayonnages et peuvent bouquiner à leur guise;
- Le port du masque est obligatoire (comme partout ailleurs);
- Le lavage des mains est demandé à l'arrivée à la bibliothèque;
- Le respect de la distanciation physique est de mise;
- Il est demandé de limiter le plus possible le nombre de personnes d'une même famille lors des visites et cela pour limiter le nombre de personnes dans la bibliothèque et ainsi pouvoir respecter plus facilement la distanciation;
- Le respect des bénévoles et des autres usagers est toujours de mise et apprécié;
- À votre arrivée à la bibliothèque, il vous est demandé de signer le registre de présence, cela permettra de retracer certains contacts avec le virus s'il y a écloison dans notre municipalité. C'est avant tout pour votre sécurité!

Cependant si la région bascule dans le code rouge, nous reviendrons au prêt sans contact, c'est-à-dire que les usagers n'auront plus accès aux rayonnages, qu'ils devront faire la demande des livres qu'ils désirent par internet ou téléphone et qu'ils pourront récupérer leurs demandes sur place. Comme cela a été la procédure tout l'été passé.

## ROMAN ADULTE

### RETOUR DE SERVICE, JOHN LE CARRÉ



A quarante-sept ans, Nat, vétéran des services de renseignement britanniques, est de retour à Londres auprès de Prue, son épouse et alliée inconditionnelle. Il pressent que ses jours comme agent de terrain sont comptés. Mais avec la menace grandissante venue de Moscou, le Service lui offre une dernière mission : diriger

le Refuge, une sous-station du département Russie où végète une clique d'espions décatis. A l'exception de Florence, jeune et brillante recrue, qui surveille de près les agissements suspects d'un oligarque ukrainien. Nat n'est pas seulement un agent secret. C'est aussi un joueur de badminton passionné. Tous les lundis soir dans son club il affronte un certain Ed, grand gaillard déconcertant et impétueux, qui a la moitié de son âge. Ed déteste le Brexit, déteste Trump et déteste son travail obscur. Et c'est Ed, le plus inattendu de tous, qui mû par la colère et l'urgence va déclencher un mécanisme irréversible et entraîner avec lui Prue, Florence et Nat dans un piège infernal.

## ROMAN JEUNE

### UN PARTY SANS VIRUS, VIVIANNE MOREAU



Incroyable! Sans trop de chichis, Belle a réussi à avoir la permission d'inviter des amis à la maison pour faire la fête. La fillette se lance donc dans les préparatifs, aidée de ses cousins qui ne sont pas en manque d'idées afin de rendre cette soirée mémorable : bar à bonbons, bol à punch, karaoké, chasse au trésor, machine à popcorn, piñata, jeu gonflable... Même les parents de Belle se laissent emporter par les festivités. Mais des microbes, des poux et des virus s'immiscent parmi les invités! L'événement tant attendu tombera-t-il à l'eau? Les aventures de Belle sont à la fois charmantes et rigolotes. Grâce au texte en gros caractères, aux nombreux dialogues, aux expressions enjouées et aux images éclatées, ce roman propose un contenu stimulant pour le plus grand bonheur des jeunes lecteurs!

---

# PAROISSE ET COMMUNAUTÉS

---

## La Parole... *déconfinée*

« Elle débute par un : « comment ça va? » Au fil des rencontres, il se développe entre les participants un goût de se revoir. »

**A**vec le contexte actuel de pandémie, nos pratiques religieuses sont malmenées, car plusieurs sont confrontés au fait qu'ils veulent continuer d'aller aux célébrations dominicales à l'église, mais ils ne veulent pas risquer de contracter la COVID. De plus, les règles de la Santé publique obligent les communautés à restreindre le nombre de personnes qui devient tellement petit que la communauté finit par fermer les lieux.

### **Mais n'y aurait-il par d'autres façons de prier sans risques?**

Plusieurs regardent la messe à la télévision ou sur leur ordinateur, et c'est très bien, mais pour ceux qui trouvent que ça manque d'interactions, je vous propose « La Parole... déconfinée ».

### **Qu'est-ce que c'est que « La Parole... déconfinée »?**

Les gens qui participent à « La Parole... déconfinée », se rencontrent de façon virtuelle (via leur ordinateur par messenger ou par Zoom), pour échanger entre eux sur la Parole de Dieu. Ces rencontres permettent aux personnes de briser l'isolement sans sortir de chez soi. Les groupes sont formés d'au plus 10 personnes afin de laisser à chacun le temps de s'exprimer. Une personne anime la rencontre qui dure au plus une heure.

Elle débute par un : « comment ça va? » Au fil des rencontres, il se développe entre les participants un goût de se revoir et de partager des moments de joie et parfois de peines ou de préoccupations.

Il y aura ensuite un court moment de silence suivi de la lecture d'un passage d'Évangile, souvent on prendra le texte du dimanche. Chacun est ensuite invité à s'exprimer sur le texte qui vient d'être lu. Comment ce texte me parle? Est-ce que ce texte a du sens pour moi? Est-ce qu'il me dérange? Est-ce que je comprends? Pourquoi est-ce dit ainsi? On réfléchit ensemble sur le message que ce texte nous inspire. Personne n'a la bonne ou la mauvaise réponse. On n'est pas là pour juger les réponses des autres. On essaie ensemble de trouver comment Dieu nous parle par ce texte. Et on y découvre plein de richesses, car l'Évangile nous parle à chacun de nous et de façon différente par le texte, mais aussi par les réflexions des gens autour de nous. Suite à toutes ces réflexions, on relit le texte d'Évangile et on s'aperçoit qu'à la lumière de tous les échanges, le texte nous parle encore et parfois différemment. On termine la rencontre après avoir prié le Seigneur pour les intentions exprimées par les participants.

Je fais partie d'un groupe de 10 personnes et je participe à ces rencontres une fois toutes les 2 semaines depuis près de 6 mois. Au début, on est plus timide, mais rapidement on a le goût de partager ce qu'on ressent.

C'est une expérience que je vous invite à tenter en vous formant un groupe que j'animerais dans notre communauté de Saint-Étienne/Saint-Thomas. Vous en avez le goût? Envoyez-moi un courriel à : [bruleo@cgoable.ca](mailto:bruleo@cgoable.ca) ou en me téléphonez-moi au : 819 535-2411. Dès que j'aurai au moins 5 personnes, je partirai un groupe avec des rencontres aux 2 semaines. Je vous propose une autre manière de recevoir la Parole, et si l'expérience ne vous plait pas, vous n'aurez qu'à quitter le groupe. À bientôt, j'espère.

—

*Odette Brûlé, agente de pastorale*

## La catéchèse cherche une façon

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL,  
COORDONNATRICE

**B**eaucoup de parents et de jeunes se questionnent au sujet de la catéchèse. Nous ne pouvons répondre à toutes les questions, mais une chose est certaine, il n'y aura pas de catéchèse didactique comme d'habitude, et ce jusqu'à la fin de 2020.

Au diocèse on cherche des moyens pour permettre aux jeunes qui ont commencé un parcours de le terminer.

Ici dans notre paroisse, on essaie aussi de trouver une façon de faire efficace et sécuritaire. Pour le moment il faut être attentif à nos moyens de communication, le semainier, le Stéphanois et la page Facebook de la communauté. Vous pouvez aussi aller sur le site du diocèse qui pourra vous donner des exercices ou des lectures utiles.

En attendant, profitez de votre famille pour trouver des actions positives à faire ensemble, priez et essayez de rester en santé.

**Besoin d'une fosse septique?**  
Première étape:  
**TEST EAU SOL**  
Marie-Josée Parino, B. Sc. TP  
819 840-6777  
www.testeausol.com



**Saviez-vous que...**  
Avant de changer ou d'installer une fosse septique, vous devez vous munir d'une *étude de caractérisation de sol* afin d'obtenir un permis de votre municipalité ?



**GÉOMATIQUE BLP**  
arpenteurs-géomètres  
**Pierre Brodeur, a.g.**  
**Yves Béland, a.g.**  
4915, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec) G9A 6B4  
Téléphone : 819 378-7557 ■ Télécopieur : 819 374-0791  
1282, Promenade du St-Maurice, Shawinigan (Québec) G9N 1L8  
Téléphone : 819 536-0833 ■ Télécopieur : 819 536-0834

## Fleurs au cimetière

PAR LIETTE C. GUIMOND,  
AGENTE DE BUREAU

**A**vant l'arrivée de l'hiver, nous rappelons aux paroissiens concernés qu'il est important d'enlever les fleurs et/ou autres objets accrochés sur les monuments.

Le déneigement occasionnel dans le cimetière ainsi que les conditions de température hivernale risquent d'endommager le matériel.

Merci de votre collaboration.

## Nos bénévoles sont si précieux

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL

**O**ui, ils sont le carburant qui nous permet de donner tous les services que vous recevez. Nous voulons en reconnaissance de leurs efforts, souligner leur anniversaire de naissance.

*Pour octobre*

Mesdames Diane Dumas, Louise Boisvert, Liette C. Guimond, Luce Robichaud, Lise Mélançon, Thérèse Hamel et monsieur Claude Buisson.

*Pour novembre*

Mesdames Caroline Paillé, Denise Loranger et Christiane Charette et Messieurs Philippe P. Gadbois, Jean Tétreault et Jacques Boisvert. Bon anniversaire à chacune et chacun, et longue vie.

# L'église, ouverte ou fermée!

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL,  
POUR L'ÉVC ET LE CLAÉ

**A**u moment d'écrire ces lignes, nous sommes en zone orange, mais la tendance nous dirige vers le rouge. Si notre région devient zone rouge, pour respecter les protocoles sanitaires, nous ne pourrions accepter que 25 personnes à l'église. Ce nombre doit inclure le célébrant, le lecteur et les 8 bénévoles nécessaires pour la mise en place et la désinfection de l'église après la célébration, il reste donc 15 paroissiens pour y assister.

Après réflexion avec l'ÉVC et le CLAÉ, il a été décidé que l'église serait fermée pour les célébrations dominicales tant et aussi longtemps que nous serions en zone rouge.

Par contre, les baptêmes déjà programmés seront célébrés avec une vingtaine de personnes maximum puisqu'il n'y a qu'un célébrant et 4 bénévoles pour l'accueil et la désinfection après la cérémonie. Aucun nouveau baptême ne sera planifié durant cette période.

S'il y a des funérailles, les familles devront les faire en respectant le nombre de 15 personnes maximum comme pour une célébration dominicale.

Soyez donc vigilants si vous ne voulez pas vous déplacer pour rien. Zone verte, jaune ou orange, l'église est ouverte, mais si on nous déclare zone rouge elle sera fermée le dimanche.

Merci de votre compréhension et soyons à l'écoute.

# Boutique O , le coffre de tôle

PAR ROSE MARIE BOURASSA,  
RESPONSABLE POUR LA FABRIQUE

**V**oici une page de l'histoire de l'ouvroir. Il nous fait plaisir de vous présenter le fameux coffre de tôle qui a fait les beaux jours des bénévoles avant la belle remise parrainée par madame Luce Robichaud.

Quelque temps avant l'arrivée de Mgr Laperrière, ma sœur et moi avons le plaisir de partager ce coffre avec Hélène, Louise et Diane. Le chargement se faisait par le dessus en soulevant les couvercles et pour vider, on pouvait y arriver en soulevant, sinon on passait par la petite porte. L'été ça se faisait bien, quoique Hélène m'a confié que quelquefois, il y avait des couleuvres. L'hiver, c'était le gel qui nous rendait la tâche plus difficile car le matelas qui couvrait le fond était gelé. Comme on devait se traîner à genoux dans le fond, c'était inconfortable. Alors toutes les bénévoles qui ont vécu cela, savent de quoi on parle

Aujourd'hui il faudrait 5 ou 6 coffres comme celui-là pour parvenir à tout recevoir, tellement les gens sont généreux et participent à nos succès.

Ce mois de novembre vous offrira les décors de Noël et tout plein de belles choses à offrir en cadeau ou pour se faire plaisir à soi-même.

Au plaisir de vous recevoir aux heures d'ouverture les mardis de 10 h à 15 h et les mercredis de 17 h 30 à 20 h.





# RE/MAX

## DE FRANCHEVILLE

### Patrick Lynch

Courtier Immobilier

Bureau :819.537.5000 Cellulaire :819.699.8882

### Fier résident de St-Étienne-des-Grès

RESIDENT DE ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS, VOUS VOULEZ VENDRE ?



### Faire équipe avec un courtier



En raison des sommes d'argent investies et de la complexité des transactions, la vente ou l'achat d'une propriété mérite qu'on la planifie soigneusement et, surtout, qu'on soit bien accompagné. Le chemin menant à la conclusion d'une vente ou d'un achat peut comporter son lot d'obstacles et de stress (documents juridiques à remplir, négociations, offres multiples, etc.), mais la présence du courtier immobilier vous permet de compter dans votre équipe sur un allié objectif, qui a vos intérêts à cœur. Faire affaire avec un courtier, c'est se donner toutes les chances de réussir sa transaction, tout en profitant d'une sécurité et d'une tranquillité d'esprit inégalées.

\*Si vous avez présentement un contrat avec un autre courtier, veuillez ne pas tenir compte de cette annonce\*

# Nos pompiers

PAR RENÉ GRENIER

On pense souvent que nos pompiers passent leurs journées ou temps libres à la caserne. En premier lieu, nos pompiers sont seulement des pompiers à temps partiel; ce n'est pas leur principal travail pour gagner leur vie. Par contre, n'allez pas croire qu'ils se présenteront sur le site d'une intervention sans avoir acquis les compétences nécessaires pour combattre ces événements qu'on peut souvent associer à un désastre.

L'année 2020 aura été témoin de plusieurs occasions de mettre en évidence la qualité de ceux-ci; rappelons-nous d'abord le feu qui aura détruit plus de 40 âcres de boisés dans le secteur du bas du village entre la rue principale et le cordon du 3<sup>e</sup> rang.

## Des gens occupés

Dans la nuit du 11 au 12 septembre dernier, nos pompiers reçoivent un appel à se présenter à Trois-Rivières (secteur Cap de la Madeleine) afin d'assister les pompiers locaux pour combattre un foyer d'incendie d'un immeuble de 24 logements.

De retour à la caserne stéphanoise, vers les 7 heures du matin, étant donné que le service incendie planifie au début de l'année les dates de pratiques mensuelles, c'est alors que tout le monde se présente au 1571 Principale à 8 heures du matin. Le but de l'exercice était de simuler un lieu d'incendie dans lequel on avait prévu que certains pompiers avaient risqué leur vie en entrant dans une maison en feu. On devait mettre en pratique la théorie déjà enseignée à savoir l'urgence à se sortir d'une bâtisse (appelé auto sauvetage) gardant captive nos sapeurs. Cette pratique ne pouvait être transférée de date puisque la maison située au coin des rues Bellemare et Principale devait être bientôt démolie par les propriétaires. La troupe des pompiers à temps partiel apprécie la décision des propriétaires de cette maison et les responsables du service incendie stéphanois sont très reconnaissants envers la famille Bellemare. Nous n'avons pas souvent l'occasion de parfaire nos connaissances avec des vrais bâtiments, mentionne le directeur incendie.

## Tu veux relever un défi personnel

Sachez que pour toute personne désirant être membre de cette équipe de pompiers, la demande de ressource humaine est toujours présente pour la relève des plus anciens (retraite) et de ceux qui doivent quitter pour diverses raisons.



### 1571 Principale

Maison qui était située au 1571 Principale et qui a servi à la pratique du 12 septembre dernier, de nos pompiers à temps partiel; elle n'est plus qu'un souvenir. Photographie de René Grenier



YVES  
PERRON

Député de Berthier-Maskinongé

434 Avenue St-Laurent  
Louiseville, Québec, J5V 1K2  
Téléphone : (819) 228-1210



Ouvert du lundi au vendredi  
De 9h à 16h  
[yves.perron@parl.gc.ca](mailto:yves.perron@parl.gc.ca)

# La santé de tous est entre nos mains

## Application Alerte COVID



L'application Alerte COVID est un outil complémentaire que vous pouvez utiliser afin de limiter la propagation du virus de la COVID-19. Elle permet de vous avertir si vous avez été en contact avec une personne qui a contracté la COVID-19. Vous recevrez une notification et des recommandations si vous avez été à moins de deux mètres, pendant plus de 15 minutes, de quelqu'un qui s'est déclaré infecté au cours des 14 derniers jours. L'application est gratuite, facilement accessible et sécuritaire en ce qui concerne la protection des données personnelles.

L'application ne remplace pas les mesures sanitaires comme le lavage des mains, le respect de la distanciation ou le port du masque.



Votre  
gouvernement

### Les trois choses qu'Alerte COVID fait :

- 1 Vous envoyer une notification si vous avez été en contact avec quelqu'un qui a reçu un diagnostic positif de COVID-19.
- 2 Vous diriger vers les informations pertinentes en lien avec ce que vous devez faire après avoir reçu la notification d'exposition.
- 3 Si vous avez reçu un test positif, informer les autres utilisateurs qu'ils ont côtoyé une personne ayant signalé dans l'application un résultat positif au test de la COVID-19, de manière anonyme et sans partager de renseignements personnels.

### Les deux choses qu'Alerte COVID ne fait pas :

- 1 Accéder à vos données personnelles et à des informations relatives à votre santé, les recueillir ou les archiver.
- 2 Utiliser le GPS de votre appareil et connaître votre emplacement ou toute autre coordonnée personnelle.

L'utilisation d'Alerte COVID est entièrement volontaire. Vous décidez de la télécharger, de l'utiliser ou de la supprimer comme bon vous semble. **Plus les gens seront nombreux à l'utiliser, plus l'application sera efficace pour freiner la transmission.**



Pour télécharger l'application :  
[Quebec.ca/AlerteCovid](https://Quebec.ca/AlerteCovid)

## Comment fonctionne-t-elle ?

Alerte COVID s'exécute en arrière-plan, dans votre appareil, sans compromettre ni interrompre vos activités. L'application utilise la fonction Bluetooth intégrée à votre téléphone intelligent pour déterminer à quelle distance vous vous trouvez d'autres personnes qui utilisent aussi l'application.

Elle échange des codes aléatoires avec d'autres utilisateurs de l'application situés à proximité, toutes les cinq minutes. Les codes aléatoires ne peuvent pas servir à vous identifier ni à déterminer où vous vous trouvez. Elle conserve les codes sur votre téléphone pendant 14 jours.

Chaque jour, lorsque votre appareil se connecte à Internet, Alerte COVID fait une recherche de correspondance entre vos codes aléatoires et ceux d'autres personnes ayant indiqué dans l'application qu'elles avaient reçu un résultat positif. Même si l'application trouve des codes correspondants, il n'est pas possible de faire le lien avec les individus. **Votre identité demeure confidentielle tout comme celle des autres personnes qui utilisent l'application.**

Si l'application trouve des codes correspondants, cela veut dire que, dans les deux dernières semaines, et ce, pendant plus de 15 minutes, vous avez été à moins de deux mètres d'un autre utilisateur de l'application

qui a reçu, depuis, un résultat positif au test et qui a accepté de partager l'information avec les autres utilisateurs. Vous recevez donc une notification d'alerte :

- qui vous indique que vous avez possiblement été en contact avec la COVID-19 ;
- qui vous informe des prochaines étapes à suivre.

Aucun renseignement personnel ni donnée de localisation ne sont partagés. Il est donc impossible de connaître le moment et l'endroit où vous avez été en contact avec la personne infectée.

## Comment indiquer dans l'application que vous avez reçu un résultat positif à un test de dépistage ?

Si le résultat de votre test de dépistage est positif et que vous avez reçu un appel des autorités de santé publique, vous pouvez demander une clé à usage unique. Pour ce faire :

- Appelez au numéro de téléphone indiqué dans l'application dès que possible.
- Notez la clé qui vous sera donnée après la vérification de votre identité et de votre résultat de test.
- Entrez la clé dans l'application à l'intérieur d'un délai de 24 heures. Après ce délai, elle expirera.

Si vous choisissez de communiquer votre résultat positif aux autres utilisateurs de l'application, Alerte COVID ne partagera aucun renseignement qui pourrait vous identifier. C'est à vous de décider si vous souhaitez partager ce diagnostic. **Votre anonymat sera toujours préservé.**

## Votre vie privée est protégée

Alerte COVID n'utilise pas le GPS de votre appareil et ne connaît ni votre nom, ni votre numéro de téléphone, ni vos coordonnées personnelles, ni aucun autre renseignement sur votre état de santé.

*Utiliser l'application Alerte COVID, c'est se protéger tout en protégeant ses proches.*

[Quebec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus)

📞 1 877 644-4545

Québec

N°1



N°2



N°3



**Les Entreprises Steve Allard**

Tel: 819-996-0920 / Fax: 819-655-0158

Transport, Excavation, Démolition, Fosse Septique, Entrée d'eau/Égout, Creusage pour fondation, Installation de drain, Désouchage de terrain, Vente de Sable, Terre, Gravier, Terrassement, Travaux agricoles & Forestiers, Location de Camion 12 Roues, Semi-remorque, Excavatrice avec opérateur.

RBQ: 5736-9506-01



**BRODEUR,  
L'HEUREUX,  
DUROCHER INC.**

**ARPENTEURS-GÉOMÈTRES**

*Bureau de Shawinigan*

**MARTIN DUROCHER a.g.**

819-538-2515 - mdurocher.blb@cgocable.ca

*Bureau de Trois-Rivières*

**ANTOINE-OLIVIER TRUDEL a.g.**

819-379-8081 - aotrudel.blb@cgocable.ca

Une des nôtres célébrait son centenaire en août dernier; il s'agit de madame Balda Gagnon, une dame bien connue des gens de l'Âge d'or stéphanois; elle aimait participer aux diverses activités dont la pétanque.

Madame Gagnon naissait le 13 août 1920 à Saint-Thomas-de-Caxton; elle s'est mariée le 1 octobre 1945 à Saint-Thomas-de-Caxton avec Alfred Laporte et noçait à Notre-Dame-de-Lourdes, Lanaudière, près de Joliette pour terminer la journée.

Elle donna naissance à sept enfants, 4 filles dont des jumelles et 3 garçons, des triplets.

## Vie active

Elle a connu une jeunesse mouvementée et une adolescence comme elle le désirait; elle a beaucoup participé au développement de sa famille en suivant son mari pour le travail mais se tenait souvent en tête de ligne pour les décisions familiales.

C'était une femme d'ordonnance même si elle semblait secrète auprès des gens qu'elle a côtoyés tout au long de sa vie; avant de revenir demeurer à Saint-Thomas-de-Caxton lors de la retraite, elle opérait un dépanneur dans Montréal-Nord pendant que son mari continuait son travail de beurrier à Saint-Rémi-de-Napierville. Ayant obtenu une

N°1 - Madame Gagnon se fait photographier fièrement avec une préposée

N°2 - Madame Gagnon avec des membres de sa famille

N°3 - La journée du 13 août fut celle réservée quelques membres de sa famille et ses amis

Photographies de Marie Laporte



819 535-2067  
Télécopieur : 819 535-6615

•Vente de véhicules usagés •Réparation •Remorquage

831 Des Dalles, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0  
Germain: 819 269-2067 Jean Marie: 819 609-3343

# Balda Gagnon, centenaire

PAR RENÉ GRENIER

franchise de Poste Canada, Alfred lui était venu en aide à la fin des années 1970 pour l'opération du commerce, commerce qui devenait de plus demandant en opérant la poste à même le dépanneur.

À sa retraite, même âgée de 93 ans, elle allait toujours cueillir des bleuets à chaque année, l'année qu'elle fit son entrée en résidence.

## Fête de famille

Les 13-14 et 15 août dernier, même en ces temps de covid-19, la famille tenait à lui réserver une petite surprise en la recevant dans le parc avoisinant la résidence dans laquelle elle vit actuellement. Afin de respecter le nombre de personnes qui était limité, c'est par petits groupes qu'elle fut fêtée pendant ces 3 journées; elle a pu recevoir ses enfants, ses descendants et ses amis comme elle l'aurait désiré. C'est une dame qui a toujours aimé la visite et qui aimait recevoir les siens pour des repas familiaux.

## Elle tient à la vie

Selon les propos recueillis auprès de sa fille Marie, même si sa mémoire lui fait défaut occasionnellement, elle possède toujours une très bonne philosophie de la vie et tient à vivre le plus longtemps possible; si vous lui demandez si elle désire être réanimée en cas de problèmes de santé, elle vous dira oui sans hésitation. Elle est toujours restée très proche de sa famille : enfants et ses descendants, dont 13 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. À son retour à la résidence, des préposées venaient à sa rencontre et s'informaient de sa journée; madame Gagnon est très appréciée de celles-ci.

Bon centenaire et souhaitons sa présence parmi les siens encore longtemps.



**Dre Audrey Corriveau**  
**Chiropraticienne**

## ***Pour vous aider à soulager :***

- Maux de dos, « tour de rein »
- Sciatique
- Maux de cou, torticolis
- Maux de tête, migraines
- Tendinite, bursite, épicondylite...
- Otites, asthme
- Douleurs menstruelles
- Engourdissements dans les mains et\ou les pieds
- Douleurs à la hanche, au genou et\ou au pied
- Douleurs à l'épaule, au coude et\ou au poignet
- Etc.

**819 535-9148**

230, avenue des Prés - **Saint-Boniface** QC G0X 2P0

## **Notaire bien établie à Saint-Étienne-des-Grès**



Il me fera plaisir de vous aider et de vous conseiller.  
N'hésitez-pas à me contacter pour de plus amples renseignements:

### **Immobilier**

Achat de maisons, terrains,  
condos, etc.  
Financement hypothécaire  
Servitude  
Etc.

### **Droit de la personne**

Testament  
Mandat en cas d'incapacité  
Règlement de succession  
Etc.

**Me Julie Clermont**  
**Notaire**

*julie.clermont@notarius.net*

**819 535-5513**

**500, rue Des Gouverneurs, Saint-Étienne-des-Grès**

*Suivez-moi sur mon site internet: [julieclermont.com](http://julieclermont.com) et sur mon Facebook*

**LES GRÈS**  
Clinique médicale

104-190, rue St-Honoré  
St-Étienne-des-Grès (QC) G0X 2P0

**819 535-6512**

[www.cliniquemedicalelesgres.ca](http://www.cliniquemedicalelesgres.ca)

### **Heures d'ouverture :**

Du lundi au jeudi	8h à 21h
Vendredi	8h à 16h
Samedi, dimanche et férié	8h à 12h

### **Appels téléphoniques :**

Du lundi au jeudi	8h30 à 15h30
Vendredi	8h30 à 12h
Samedi, dimanche et férié	8h30 à 9h30

### **Prise de rendez-vous en ligne :**

Vous pouvez maintenant prendre un rendez-vous médical à partir de notre site Internet. Pour toute annulation de rendez-vous pris par Internet, des frais de 20\$ s'appliqueront.

### **Sans rendez-vous (médecin sur place) :**

Du lundi au jeudi :	8h30 à 12h, 13h30 à 16h30
Vendredi :	8h30 à 12h, 13h30 à 15h30
Samedi, dimanche et férié :	8h30 à 11h30

### **Clientèle acceptée au sans rendez-vous :**

La clientèle ayant déjà un médecin de famille à notre clinique. Consulter notre site internet pour connaître les modalités pour l'accessibilité à la clientèle orpheline (sans médecin de famille).



# Je suis liquidateur d'une succession : au secours!

PAR M<sup>E</sup> JULIE CLERMONT, NOTAIRE

**V**ous avez été nommé comme liquidateur de succession (anciennement nommé : exécuteur testamentaire), mais vous n'avez aucune idée de ce que cela implique? Le terme liquidateur signifie que vous devez « liquider » la succession, c'est-à-dire que c'est à vous que revient la charge de finaliser et de régler l'ensemble de la documentation de la personne décédée, mais également de gérer ses actifs, ses biens mobiliers, immobiliers, etc.

Une des principales tâches du liquidateur sera de procéder à un inventaire de la succession. L'inventaire consiste à établir l'ensemble de l'actif de la personne décédée et de son passif. On doit tout inclure.

En regard des actifs, il est toutefois possible de créer des catégories de biens (exemple : vaisselle, vêtements, etc.) plutôt que d'énumérer que la personne possédait 4 fourchettes, 5 cuillères, 3 pantalons, etc.

En ce qui concerne le passif, il faudra inscrire l'ensemble des dettes de la personne, mais également des dépenses courantes non encore payées (exemple : Hydro-Québec, Cogeco, cellulaire, carte de crédit, impôt à venir, etc.).

Cet inventaire permettra de constater si la succession est solvable ou insolvable, c'est-à-dire s'il restera suffisamment d'argent ou de

biens une fois les dettes remboursées. Les successibles nommés dans le testament prendront ainsi leur décision à savoir s'ils acceptent ou non la succession. En acceptant la succession, on devient un héritier.

Faire un inventaire protégera autant le liquidateur que les héritiers, soient ceux qui auront accepté la succession, notamment en regard des réclamations futures.

Ainsi, advenant une réclamation de dette tardive (après les délais de réclamation permis), une poursuite judiciaire, une réclamation gouvernementale, etc., les héritiers et le liquidateur ne seront pas tenus d'assumer cette dette au-delà de ce qu'ils ont reçu à titre d'héritage.

Si un liquidateur ne fait pas d'inventaire, les héritiers et le liquidateur pourront être tenus responsable des dettes du défunt au-delà de ce qu'ils auront reçu à titre d'héritage.

Il ne faut jamais prendre pour acquis que l'on connaissait la personne décédée et délaissier la préparation d'un inventaire.

L'inventaire n'est pas un acte de confiance, mais de protection.



**MAÇONNERIE  
CARTIER  
INC.**

**POSE - RÉPARATION**

**BRIQUE - PIERRE - BLOC**  
**BRIQUE ET PIERRE COLLÉE**

**819-694-4593**  
Cell. : 819-384-6359


maconneriecartier@hotmail.com  
560, rue principale, Saint-Étienne-des-Grès, (Qc) G0X 2P0

RBQ : 5677-7428-01

**Transport  
Claude  
GRENIER**

**Transport  
Excavation**

Terre  
Sable  
Gravier



806, rang des Dalles  
St-Étienne-des-Grès, Qc  
Télécopieur: 819-535-1694

**819-535-7100**

cell: 819-380-8821



# Simon ALLAIRE

Député de Maskinongé

429, boul. St-Laurent Est  
Louiseville (Québec) J5V 1H5  
819-228-9722  
simon.allaire.mask@assnat.qc.ca



Heures d'ouverture :

Lundi : 13h à 16h

Mardi : 9h à 12h / 13h à 16h

Mercredi : 9h à 12h / 13h à 16h

Jeudi : 9h à 12h / 13h à 16h

Vendredi : 9h à 12h

# Pose Coiffure

ONGLES

HOMMES -FEMMES -ENFANTS



Chantal Béland  
819 379-8328

160 4e RANG  
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS



# Ferme Éthier

Les Fruits du Soleil

ENTREPRISE FAMILIALE



**Autocueillette et vente au kiosque**

Fraises, amélanches, bleuets, courges,  
citrouilles et ail.

Belle variété de produits cuisinés à la ferme.

**Tartes, galettes, popsicles et confitures.**



490, 4<sup>e</sup> rang Saint-Étienne-des-Grès

fermeethier.com Tél :819376-8062



*Je prends votre projet en main!*

# NANCY AUBRY

Courtier immobilier



**RE/MAX**  
DE FRANCHEVILLE INC.  
Agence immobilière

819 373.7140 • [www.nancyaubry.ca](http://www.nancyaubry.ca)



# L'histoire de la photographie

PAR DANI GUILBERT

Pour les passionnés de photo, en quelques lignes, dans un bref résumé, replongeons-nous dans l'histoire. Si pour vous cet univers vous semblait plutôt actuel à la technologie, il faut pourtant reculer de près de 200 ans, puisqu'en fait, la photographie a débuté entre 1825 et 1827. C'est l'ingénieur français, Nicéphore Niépce (1765-1833), qui a réussi à faire le premier cliché de l'histoire, appelé « procédé héliographique ». Le tout fut réalisé à l'aide d'une chambre noire et d'une plaque d'étain enduite de bitume de Judée, dissout dans de l'essence de lavande. L'unique photo a nécessité un temps de pose d'environ plusieurs jours, nous sommes bien loin du temps d'attente de l'Instax! Niépce réalisa cette première photographie, depuis la fenêtre de sa maison, en Bourgogne. Il l'intitula « Point de vue du Gras ». Trois ans plus tard, en 1829, Niépce s'associe avec Louis Daguerre (1787-1851), et invente le « Daguerriotype », qui permet d'obtenir des images de belle qualité sur une plaque métallique révélée au mercure, ensuite, Daguerre trouvera le moyen de fixer les images avec de l'eau chaude saturée de sel marin. Il a ainsi trouvé le procédé pour raccourcir le temps de pose de plusieurs heures à quelques dizaine de minutes. Puis, il aura fallu attendre en 1855, pour passer à 10 secondes de pose. Pendant ce temps, en 1849, le scientifique britannique, Henri Fox-Talbot (1800-1877), devenu l'un des pionniers de la photographie, invente le Calotype, ou Talbotype, et par la même occasion le procédé négatif : il fallait huiler le papier pour le rendre transparent et ainsi en tirer un positif. La reproductibilité des images devient donc possible!

Mais c'est en 1855, que le futur fondateur de Kodak, George Eastman, mit sur le marché le premier film commercial au monde basé sur du celluloïd transparent et flexible. Il peut, par ce fait, être coupé et enroulé sur un rouleau. En 1888, il présente son Kodak, cet appareil photo était muni d'un film de 100 poses, que les gens pouvaient se procurer pour seulement 25 \$ ! Et, le slogan de vente que Eastman utilisait, était : « Vous appuyez sur le bouton, nous faisons le reste ». Quand toutes les 100 poses étaient utilisées, les gens n'avaient qu'à retourner l'appareil qui revenait avec les photos développées, et un tout nouveau film dans l'appareil! Aussi simple que ça! Par la suite, plusieurs années ont défilé sur les voies de la photographie sur pellicule... Pour les petits curieux, si vous voulez connaître plus de détails, allez visiter Wikipédia, c'est passionnant!

## L'arrivée de la photo numérique, quelques dates

Ce fut en 1981, que le tout premier appareil de photos numériques a été commercialisé. Il s'agissait d'un Mavica de Sony. Cet appareil réflex, était doté de 279 300 pixels et pouvait enregistrer jusqu'à 50 images sur une mini-disquette. Vous pouviez vous le procurer pour la somme de 650 \$ et avec le lecteur de disquette à 220 \$. Ce n'est que le 14 novembre 1994, que Casio, présente le premier appareil de photos numériques avec un écran LCD, qui permettait ainsi de voir l'image en temps réel, instantanément. Ce fut une grande révolution dans le monde de la photo. En 1997, la plupart des compagnies sortirent leur modèle avec un écran LCD. Sony, par la même occasion, cette année là, réalisa le premier appareil avec un zoom optique de 10x, le Mavica FD7. Deux ans plus tard, en 1999, Nikon présenta le premier réflex totalement numérique, le D1, dédié au professionnel. C'est seulement en 2002, que Canon, à son tour, sortit son appareil réflex numérique professionnel, le EOS 1Ds, de 11 mégapixels. Les années avancèrent et les caméras évoluaient à un rythme fulgurant! Par la suite, les premiers sans-miroir à voir le jour furent les Panasonic G1 et Gh1, en 2008, avec objectif interchangeable et d'un capteur micro 4/3 de 12 mégapixels. À ce moment là, personne ne savait que l'avenir résiderait dans ce type de caméra. L'année du 3D, en 2010, Fujifilm sortit un appareil photo numérique stéréoscopique à deux objectifs périscopiques écartés de 77mm, le Finepix REAL 3D W3. C'était le premier au monde qui pouvait réaliser des vidéos 3D HD avec deux capteurs 10 mégapixels et un écran de contrôle auto-stéréoscopique. Les progressions ont suivi en incluant des possibilités vidéo de haute qualité, le Canon EOS-1D C en 2012, qui était le premier réflex capable de prendre des vidéos d'une résolution de 4K (4 096 x 2 160). Sony poursuivit l'évolution des sans-miroir, en sortant en octobre 2013, le premier appareil plein format sans-miroir, le A7.

Aujourd'hui, en 2020, tout cet univers a atteint des performances qui aurait été inimaginable en 1825! Que ce soit des capteurs allant jusqu'à 100 mégapixels, des enregistrements vidéo en 8K, des prises de vue en rafale pouvant atteindre des vitesses de 20 images seconde et des ISO aussi élevés que 4 millions! Tout ça n'est qu'un effleurement des futures possibilités de nos caméras! Imaginez-vous dans 10 ou 20 ans, que pensez-vous qu'elles auront à nous offrir? (réf. : Wikipédia)



## Et de 119!

PAR RENÉ GRENIER

181 des Dalles - reneg@cgocable.ca - 819 535-2815

### Retour sur la 118<sup>e</sup> photo

**M**erci beaucoup à Patrick Connors d'avoir communiqué avec moi; il me parlait des bons souvenirs que cette photo pouvait lui rappeler tant au point de vue personnel que du travail qui reliait ces deux hommes.

Merci à Thérèse Chrétien de nous faire souvenir de ses professeurs qui ont œuvré en sol stéphanois.

Pour les personnes qui ne connaissent pas René Paquin, ce fut le premier directeur du collège, aujourd'hui notre école Ami-Joie.

### La 119<sup>e</sup> photo

Cette photo m'a été envoyée par Colette Mongrain; elle aimerait bien connaître les enfants qui accompagnaient son fils. Pourriez-vous lui venir en aide?

#### Photo N°118

De gauche à droite :

Jacqueline Mélançon (Duplessis), Rita Beaulieu, René Paquin, Cyrille Lafrenière, Hélène Chevrier et Thérèse Chrétien

## Rolland Bouchard & Fils inc.

943, 4<sup>e</sup> Rang, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

**Tél. : 819 535-2177**  
**Fax : 819 535-9523**



**TRANSPORT — EXCAVATION — Vente de : sable, gravier, pierre, terre tamisée**

N°118



N°119



## NOTE

Si vous possédez des photos et que vous aimeriez faire identifier les personnages y apparaissant, faites-les moi parvenir et je les publierai dans votre journal local Le Stéphanois.

# Clinique Dentaire Dre Marie-Claude Bonin

190, St-Honoré, suite 222, Saint-Étienne-des-Grès

## Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 15 h 00

Tél. : 819.535.6868

Ébénisterie  
**Design Max** 30 ans



Armoires de cuisine • Armoires de Salle de bain • Projet sur mesure

987, chemin Saint-Thomas • Saint-Étienne-des-Grès (Qc)

marc\_milot@hotmail.com

**819 244-2364**  
www.designmax.ca



Suivez-nous sur :  
ebenisteriedesignmax



Centre visuel les Grès

**EST MAINTENANT  
DÉMÉNAGÉ!**

Votre optométriste **Julie Prud'homme**  
vous recevra à sa boutique Doyle de  
Trois-Rivières, située devant le centre  
Les Rivières.



**DOYLE**  
optométristes & opticiens



BOUTIQUE  
TROIS-RIVIÈRES

4280, boulevard des Forges  
819-376-8886

# ORGANISMES



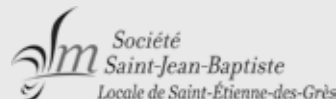
## Programmation novembre 2020

PAR CAROLINE LAROCHE,  
ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ACTIVITÉS	ÉVÈNEMENTS
Tricots, crochet, couture	2 groupes : Tous les mardis, 8 h 30 Tous les mardis, 12 h 30
Cardio-poussette	Tous les mercredis, 9 h
Art-Créatif	Vendredi, 20 novembre, 9 h 30 Projet : Feuille décorative en macramé. Coût : Gratuit
Activités suspendues	Malheureusement, certaines activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre : - repas communautaire; - Salon des Artisans; - visites et sorties culturelles; - déjeuner-soleil

Places limitées pour toutes nos activités réservations  
obligatoires au : 819 299-3629. Adhésion annuelle : 7 \$.

www.ceppdl.ca - ceppdl@cgocable.ca - 819 299-3859  
1260, rue Saint-Alphonse, Saint-Étienne-des-Grès.



*Dictée de novembre 2020*

## QUAND LA NATURE DEVIENT HOSTILE 1<sup>ère</sup> partie

PAR HENRIETTE ST-PIERRE,  
V.P. SSSJB SAINT-ÉTIENNE

**M**arie-Claude et Hugo grimpent péniblement le (versant, versant) ombragé d'une montagne (abrupte, abrupte). Ni l'arbre qui (oscille, oscille) tout doucement ni la fleur délicate qu'ils foulent sans un regard ne les (captivent, captive). Les pierres qui roulent sous les chaussures, les racines qui (frènent, freinent) l'élan, tout leur semble des obstacles (infranchissables, infranchissable). Un essaim de moustiques les piquent, ce qui les (importunent, importune) terriblement.

Ils sont bel et bien perdus. Ils se sont écartés du sentier (balisé, bâlisé) pour observer une famille d'(origneaux, origneaux) qui buvaient à un point d'eau en (contre bas, contrebas). Maintenant qu'ils veulent revenir sur (leur, leurs) pas, ni l'un ni l'autre n'arrivent à retrouver le chemin.

(réf. : dictées spécialisées)

### LES CORRECTIONS

balisé, origneaux, contrebas  
freinent, infranchissables, importune,  
versant, abrupte, oscille, captivent,



# Le téléthon du Noël du Pauvre 2020

AURA LIEU MALGRÉ LA PANDÉMIE

**L**e Téléthon du Noël du Pauvre aura lieu tel que prévu à la salle Thompson vendredi le 27 novembre. Radio-Canada diffusera comme chaque année un spectacle de grande qualité de 17 heures à 22 heures avec de nombreux artistes invités. Il n'y aura toutefois pas de spectateurs en salle. Cette tradition de générosité est rendue possible grâce aux bénévoles, partenaires financiers, médias et donateurs de la région qui permettent de perpétuer le sens du partage qui nous anime à l'approche des fêtes et qui vient davantage nous chercher en cette période de pandémie alors que les besoins sont accrus.

Nous avons dû faire quelques ajustements en raison de la pandémie, par exemple, il n'y aura pas de sollicitation à domicile dans le secteur St-Thomas. Voici différentes façons de donner que vous soyez de Saint-Étienne ou de Saint-Thomas :

- Vous pouvez appeler à la Caisse Desjardins de Saint-Étienne au : 819 519-2366, poste : 7011092. Privilégiez le téléphone cette année car vous ne pourrez pas entrer à la caisse pour faire un don en raison des règles de distanciation afin de protéger les employés de Desjardins qui donnent un service essentiel;
- Des employées de Desjardins vous solliciteront par téléphone et celles-ci peuvent, si vous le désirez, prélever votre don à même votre compte à la caisse de St-Étienne;
- Vous désirez faire un don par carte de crédit? :  
Appelez au téléthon au : 819 375-0571  
(cette ligne est fonctionnelle le soir du téléthon seulement)  
Ou faites un don en ligne sur le site sécurisé : [lenoeldupauvre.com](http://lenoeldupauvre.com)
- Vous pouvez faire parvenir un chèque fait à l'ordre du Noël du Pauvre à l'adresse suivante :

Presbytère de Saint-Étienne-des-Grès  
a/s du Noël du Pauvre  
1161, Rue Principale  
Saint-Étienne-des-Grès, QC, G0X 2P0

Peu importe la façon dont vous donnez, les dons recueillis reviennent dans la municipalité d'où provient le don selon l'adresse du donateur. De plus, dès le début de novembre, des tirelires seront en place dans divers commerces de Saint-Étienne.

## Paniers de Noël

Il y aura des paniers de Noël mais pas de cueillette de denrées cette année en raison de la pandémie. De plus, nous devons composer avec une équipe réduite de bénévoles afin de respecter les règles de distanciation. Toutefois, les sacs de la guignolée seront les bienvenus, ils seront en vente à notre épicerie locale. Si vous avez des jouets à donner, nous vous prions de les apporter à l'Ouvroir au sous-sol du presbytère où nous nous approvisionnons en fonction des demandes que nous recevons. Merci de les apporter tôt en novembre afin que nos bénévoles puissent les laver.

## Demandes de Noël du Pauvre et/ou Paniers de Noël

Les résidents de St-Étienne et de St-Thomas qui désirent faire une demande peuvent le faire à compter du 2 novembre au presbytère de St-Étienne (535-3116). Les demandes doivent nous parvenir complétées au plus tard le 30 novembre.

Merci de votre habituelle et généreuse solidarité qui permettra à des gens de chez nous de combler certains besoins de base et de passer de plus belles fêtes avec leurs enfants et leurs proches. Les besoins sont toujours présents et cette année plus que jamais, personne n'est à l'abri de la maladie, de la perte d'un conjoint ou d'un emploi, d'un sinistre ou autre difficulté financière. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous appeler.

—  
*Par Andrée P. Bournival (535-3506), Mariette Gervais (384-0470) et Sylvie Duval (655-0611), pour le Noël du Pauvre et les Paniers de Noël de Saint-Étienne-des-Grès et Saint-Thomas-de-Caxton*

# Explosions au Liban

“**Q**uand j’ai visité le Liban en 1970, Beyrouth était le Paris de l’Orient; le Liban, un joyau; le peuple libanais, si doux et accueillant. Depuis, les guerres avec les pays avoisinants, la guerre civile, la corruption, les conséquences de la guerre en Syrie, et j’en passe, ont laissé leur marque. Et maintenant ces explosions catastrophiques... Voici un texte du site devp.org qui montre comment vos dons pour le Liban seront utilisés.”

Développement et Paix exprime ses plus sincères vœux de solidarité envers le peuple libanais et à tous ses partenaires à la suite des tragiques explosions qui ont secoué la capitale de Beyrouth, au Liban, le 4 août 2020. Nos prières se tournent vers les collectivités touchées par cette catastrophe et toutes les personnes qui ont perdu un être cher.

Depuis les explosions, le Liban se trouve plongé dans une catastrophe qui appelle notre solidarité. Il s’agit d’une épreuve de plus pour ce pays déjà confronté à une crise sociale, économique et politique sans précédent, qui menaçait la sécurité alimentaire et sociale de ses habitants. Cette tragédie survient alors que les hôpitaux, déjà en manque de ressources, tentent de répondre à la pandémie de covid-19.

L’onde de choc est immense et les besoins des collectivités locales ne cessent de grandir.

Nos partenaires sur le terrain sont déjà à pied d’œuvre pour venir en aide aux personnes affectées par cette catastrophe. Elles auront besoin de nourriture, d’eau potable, de soins de santé et d’abris. Dans un contexte de grande précarité lié à la crise, on craint également une hausse de l’insécurité alimentaire, car une grande partie des stocks de semences dans le port ont été détruits

« *Le désastre est inimaginable. Nous sommes face à une vraie catastrophe humaine et humanitaire. Toute l’équipe d’Adyan va bien. Nous nous organisons maintenant pour aider.* » Fadi Daou, président directeur général d’Adyan, partenaire de Développement et Paix.

« *C’est une situation terrible et désastreuse et nous vivons aujourd’hui dans une confusion totale. La situation est critique. C’est apocalyptique, mais nous ne nous arrêtons pas et nous continuerons d’aider tous ceux qui sont en difficulté. Les blessés sont accueillis dans nos centres de soins primaires qui sont débordés, les hôpitaux sont incroyablement*

*bondés. Ils manquent de tout, y compris de nourriture pour soutenir la population.* » Rita Rhayem, directrice de Caritas Liban, partenaire de Développement et Paix.

Le personnel de Caritas Liban est immédiatement intervenu pour porter secours aux personnes touchées par l’explosion. Les jeunes bénévoles se sont rapidement mobilisés pour soutenir les efforts de recherche et de secours et Caritas distribue des repas, des paniers de denrées alimentaires, des trousseaux d’hygiène et fournira du soutien pour reconstruire les logements.

En plus de l’aide immédiate, nos partenaires continueront d’agir dans la région afin de répondre aux besoins croissants des collectivités confrontées à une crise économique et politique, et à une hausse de l’insécurité alimentaire qui menacent les populations les plus vulnérables, telles que les personnes réfugiées syriennes et palestiniennes qui risquent d’être laissées-pour-compte.

Nos partenaires sur le terrain ont besoin de votre aide pour rejoindre le plus de gens possible. Dans ce pays déjà aux prises avec la covid-19 et un effondrement économique, chaque don fait une différence.

—  
Par Caroline Young



## Assemblée générale annuelle

PAR AMINA CHAFFAI,  
LA FONDATION SERVICES DE SANTÉ LES GRÈS

**L**’assemblée générale de la fondation santé les Grès ainsi que le tirage de l’œuvre de Roger Gaudreau auront lieu le 10 novembre à 16 h. Pour obtenir le lien afin de vous joindre à cette rencontre virtuelle, faites-en la demande par courriel à l’adresse suivante : [fondation.les.gres@gmail.com](mailto:fondation.les.gres@gmail.com)  
Vous êtes tous les bienvenus.

**CREVIER**

951 Rue Principale St-Etienne des grès  
819-535-9137

Surveillez notre gamme de bières de  
micro toujours en mouvement

Toutes disponibles au froid





# Valorisation du travail invisible : *on a besoin de vous*

« La non-reconnaissance et le manque de protection associées à l'exercice du travail invisible ont assez duré. La pandémie du coronavirus a fait ressortir le poids et les impacts de ce travail sur les femmes. »

Même pendant cette période de pandémie, l'Afeas ne chôme pas et planche toujours sur ses dossiers les plus importants. C'est ainsi qu'en septembre des représentantes du comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible ont dévoilé une campagne sous le thème « Le travail invisible, ça compte! » marquée par la mise en ligne d'une plateforme web, travailinvisible.ca présentant un manifeste que nous vous invitons à appuyer en ajoutant votre signature directement sur le site. Les signatures ainsi récoltées, de même que les lettres d'appuis, seront remises aux deux paliers de gouvernement au début de l'année 2021.

*« L'Afeas revendique une meilleure reconnaissance du travail invisible depuis ses débuts en 1966 et réclame la mise sur pied d'une Journée nationale du travail invisible depuis maintenant 20 ans, explique Hélène Tremblay présidente de l'organisation à l'origine de l'initiative. C'est afin d'élargir le mouvement que nous avons mis sur pied, au printemps dernier, un comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible rassemblant 11 organismes d'horizons divers ».* Le comité a également sollicité – au cours de la dernière année – l'appui de 86 groupes, député(e)s et municipalités.

*« Le désir de voir le travail invisible reconnu à sa juste valeur est largement partagé au sein de la société civile en général et des groupes travaillant auprès des femmes en particulier, comme en témoigne la diversité des groupes membres du comité inter-associations »,* souligne Jeannine Messier, présidente des Agricultrices du Québec. C'est ainsi que les onze organisations ont pu, en quelques mois, produire un manifeste rassemblant définitions et revendications communes. Les organisations y demandent notamment l'inclusion de la valeur du travail invisible dans le calcul du PIB et de faire du premier mardi d'avril la Journée nationale du travail invisible.

Citoyen(ne)s et organismes sont invités à apporter leur appui au manifeste : *« La non-reconnaissance et le manque de protection associés à l'exercice du travail invisible ont assez duré. La pandémie du coronavirus a fait ressortir le poids et les impacts de ce travail sur les femmes, au sein des familles comme dans les services essentiels. Il est temps de reconnaître et de valoriser cet apport essentiel à la société et de mettre en place des mesures sociales, économiques et fiscales conséquentes »* conclut Laura Noyer du Collectif des femmes immigrantes du Québec.

À propos du Comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible, les membres du comité sont les organisations et personnes suivantes :

Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas), Agricultrices du Québec (AQ), Camille Robert (historienne), Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ), Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), FamillePointQuébec, Jeune chambre de commerce des femmes du Québec (JCCFQ), Nicole Demers (ex-députée de Laval – BQ), Oxfam-Québec, Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ), Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ), Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ), Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

—  
Par Christiane Caron

# M A R C H É BONICHOIX

*Pour la convivialité et le réconfort,  
quoi de mieux qu'une fondue chinoise!*

*Du vendredi au dimanche  
nous vous offrons de la viande  
à fondue fraîchement coupée*

*Faites-vous plaisir  
avec une bouchée sucrée!*

*En novembre,  
le paquet de 6 beignes est à :  
1,99 \$*



**Sacs pour feuilles mortes et gazon  
à 3,99 en novembre**

# Ligue de quilles Les grès

Notre ligue, depuis le 4 octobre, a dû mettre fin à ses activités pour une seconde fois et ce, pour une période de 4 semaines comme demandé par le salon de quilles selon les exigences du gouvernement et de la Santé Publique vu que nous comptons plus de 25 membres. Bien sûr, nous aurions pu diviser notre groupe en deux à des heures différentes mais notre présidente n'y voyait aucun avantage et avec raison tout en enlevant le lustre camaraderie en tenant compte de toutes les complications venant avec (bris d'allée, attente à l'extérieur, etc). A la lecture de cet article, nous espérons tous que notre ligue ait repris du poil de la bête le 1<sup>er</sup> novembre dernier et si ce n'est pas le cas, c'est que la pandémie est toujours là et doit toujours être prise au sérieux. C'est malheureux pour la ligue car chaque joueur s'efforçait de respecter les directives mises en force par le salon de quilles suite à la première vague.

Quoi qu'il en soit, nous avons tout de même disputé trois semaines de jeu et certains membres de la ligue y ont été de belles performances en débutant par Robert Turcot, qui a mis la barre haute dès la première semaine avec un simple de 255. Soulignons également du côté masculin les résultats suivants : Daniel Plourde 216/570, Claude Déry 218/558, Yves Boisvert 205/523, « Bill » Martin 203/533, Denis Gélinas 192/539, Normand Bordeleau 209/567, Richard Lacombe 198/559 et Robert « Jekyll et Hyde » Ouellet 200/105. Nos dames n'ont pas été en reste avec les Manon Wellman 192/492, Johanne Tétreault 162/448, Diane Guillemette 175/421, Nicole Bilodeau 176/404, Michelle Noël 165, Louise Lafontaine 179/494 et Pierrette Pellerin 185/482. Remerciements à deux nouveaux joueurs substitués, soit Line Bédard et Richard Letendre, bienvenue à vous. Collectivement, l'équipe de Pierre Plourde avait déjà engrangé 18 points, trois de plus que celle à Manon Wellman.

Pour terminer, nos pensées vont à Hélène Fournier, conjointe de Daniel Plourde, qui récupère très bien, selon son époux, suite à un don de rein croisé de la part de Dominique Boucher, un geste qui l'honore. Nous avons tous hâte de vous revoir, toutes deux.

Pour terminer, on se croise les doigts à ce qui a trait à la continuité de notre saison de quilles.

—  
Par René Gélinas



## Le Baseball a survécu à la pandémie

Dans le contexte actuel, l'organisation d'une saison comportait son lot de défis et la pratique du baseball n'était pas sans risque. Pour respecter les règles de la santé publique, les équipes ont dû s'adapter à de nouvelles façons de faire. Le partage des équipements devait être évité, la distanciation devait être respectée, la désinfection ou le lavage des mains était obligatoire, la poignée de mains à la fin des parties a été abolie et le positionnement des officiels a été revu.

Nous pouvons dire, mission accomplie, les jeunes ont pu pratiquer leur sport préféré dans un environnement sain et sécuritaire.

Un calendrier restreint sans tournois provinciaux ni championnat provincial mais une saison sans faille. Aucun cas de COVID n'a été rapporté.

Un total de 10 équipes, des catégories Atome à Bantam, ont très bien défendu les couleurs des Royaux et Rebelles (équipes féminine) sur les terrains de la Mauricie.

Une de nos équipes s'est même permis le titre de champion des séries soit les Royaux Atome B de l'entraîneur Stéphane Lampron.

Nous tenons aussi à féliciter les Royaux Pee Wee B de l'entraîneur Louis Blais qui ont fait un très beau parcours en série en remportant la bannière de finaliste.

—  
Par Marcelyn Ricard, président

—

le

# CALENDRIER

NOVEMBRE 2020

—

DATES	ÉVÈNEMENTS	PAGES
Novembre	Centre d'éducation populaire : plusieurs activités auront lieu en novembre	31
Dimanche 1 <sup>er</sup> novembre	Changement d'heure	
Lundi 2 novembre	Municipalité : séance du conseil municipal	10
Dimanche 8 novembre	Bibliothèque : initiation au chant choral	12
Mercredi 11 novembre	Jour du Souvenir	
Jeudi 5 novembre et jeudi 19 novembre	Municipalité : collecte de résidus verts	11
Vendredi 27 novembre	Téléthon du Noël du Pauvre	32
Lundi 30 novembre	Municipalité : collecte des encombrants	10



**Mia beauté esthétique**  
110 rue des gouverneurs  
Saint-Etienne-des-Grès, QC G0K 2P0  
\*Soins du visage et corporel\* Épilation à la cire  
\*Microblading des sourcils\* Maquillage  
\*Ligne de produits Cleyton Shagal\*  
819 860-8985  
*Manon Richard*  
Esthéticienne  
manon.richard2015@hotmail.com

## 1 RECHERCHE

Recherchons 4 ou 5 jeunes poules pondeuses (brunes Warren) acquises au printemps dernier.

## COORDONNÉES

Christine ou Claude au  
819 995-8135

Pour annoncer, on doit envoyer l'annonce soit par courriel soit par la poste ou enregistrer un message téléphonique avant le 7 du mois! Pour 35 mots et moins : 5 \$. Pour plus de 35 mots : 10 \$. Maximum : 50 mots.

# LES PETITES ANNON- CES



## Une incursion virtuelle dans le monde de la Coopération.

Tout a débuté à Lévis le 6 décembre 1900. La première coopérative d'épargne et de crédit venait alors de voir le jour sur le continent américain. Le soir de la fondation, une centaine de Lévisiens signaient un pacte social. C'est tout un pan de l'histoire du Québec qui a pris forme ce soir-là. Un groupe de citoyens de classe modeste venaient de s'unir pour s'entraider, contrer le recours aux usuriers et ainsi se protéger de la pauvreté.

À Lévis, le Musée de la Maison Alphonse-Desjardins témoigne des débuts des Caisses populaires et de cette grande mobilisation de nos ancêtres pour améliorer leur sort. Vous pouvez maintenant visiter ce musée dans le confort de votre foyer.

**Faites une visite virtuelle de la Maison Alphonse-Desjardins** d'une quinzaine de minutes et découvrez ce berceau de la coopération qui a vu naître, à l'intérieur de ses murs, le premier groupe financier coopératif en Amérique. Cette visite virtuelle vous permettra de poser un regard intime sur l'extraordinaire parcours biographique d'Alphonse et de Dorimène Desjardins qui sont à l'origine du Mouvement des caisses Desjardins, et de plonger dans leur univers domestique, comme si vous y étiez réellement.

Pour faciliter l'accès, rendez-vous sur [desjardins.com](http://desjardins.com) et inscrivez «**visite virtuelle**» dans le moteur de recherche.

«*La modestie des débuts n'est pas un obstacle à la grandeur future.*»  
Alphonse Desjardins, «Les caisses d'épargne et de crédit populaire» dans La Vérité, 15 décembre 1906



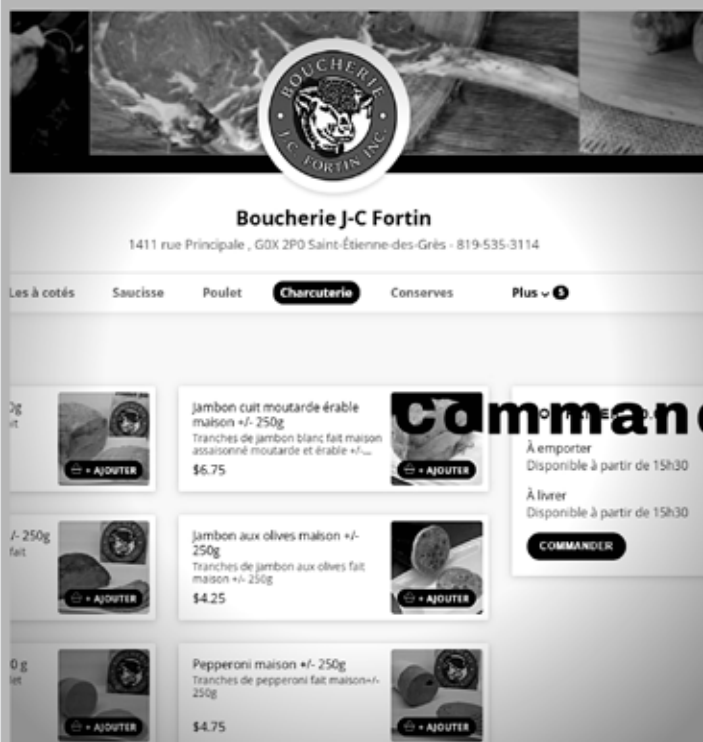
par **Marie-Christine Hudon**  
Directrice, Communications,  
Développement durable et  
Jeunesse

Suivez nos blogueurs  
sur [cdom.ca](http://cdom.ca)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Ouest  
de la Mauricie

# La bonne bouffe... c'est réconfortant

Nous oeuvrons à vous faciliter la tâche



COMMANDEZ...SUR PLACE,  
PAR TÉLÉPHONE 819-535-3114  
OU EN LIGNE BOUCHERIEJCFORTIN.CA

1411 Principale St-Étienne-des-Grès # Suivez-nous sur Facebook